80.000 CADRES ONT QUITTÉ LE PAYS DEPUIS 1979

UNE VÉRITABLE SAIGNÉE

Lire en page 5

PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

LES PRIX RECULENT SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 521 Lundi 24 novembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DANS UN RAPPORT ACCABLANT DU CONSEIL DE L'EUROPE

LA FRANCE ÉPINGLÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Page 24

LES EMPLOYEURS LES RECALENT À CAUSE DE LEUR MAUVAISE QUALITÉ DE FORMATION

DIPLÔMÉS MAIS CHÔMEURS

Lire en page 2

Billal B. Midi Libre

D. R.

HOMMAGE AU CARDINAL

ETERNEL HADJ M'HAMED EL-ANKA

Lire en page 11

D. R.

COUPE ET CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD DES CLUBS

LA JSMB ET LA JSK EN LICE

Lire en page 18

LES EMPLOYEURS LES RECALENT À CAUSE DE LEUR MAUVAISE QUALITÉ DE FORMATION

DIPLÔMÉS MAIS CHÔMEURS

de plus en plus d'employeurs n'hésitent pas à recaler pendant les entretiens d'embauche ces jeunes diplômés jugés encore "non opérationnels". Ces patrons d'entreprise estiment que ces jeunes ont besoin d'une formation spécifique

PAR ABDERRAHMANE SEMMAR

Le temps où l'université algérienne fut une pépinière pourvoyeuse de cadres pour les besoins des institutions est bien révolu. Tout le monde reconnaît aujourd'hui, l'étudiant en premier, que le niveau universitaire baisse d'une année à l'autre. L'étudiant est plus intéressé par l'obtention d'un diplôme pour accéder au marché du travail que par la qualité de sa formation.

En conséquence, les 120.000 nouveaux diplômés qui quittent chaque année les bancs de nos universités rencontrent d'immenses obstacles au cours de leur insertion professionnelle dans le marché du travail.

En effet, de plus en plus d'employeurs n'hésitent pas à recaler pendant les entretiens d'embauche ces jeunes diplômés jugés encore "non opérationnels". Ces patrons d'entreprise estiment que ces jeunes ont besoin d'une formation spécifique alors que leurs études ont été beaucoup plus générales et théoriques. Au-delà de cet aspect, les employeurs reprochent aussi aux jeunes diplômés la baisse de niveau, notamment dans la maîtrise des sciences et des langues, l'arabe ou le français. *« Croyez-moi, il est devenu vraiment rare de trouver un jeune diplômé vraiment qualifié. Il est même impossible de trouver quelqu'un d'opérationnel. Même une petite période d'adaptation ne suffit pas pour que ces jeunes s'intègrent comme il le faut au sein de l'entreprise »*, confie un responsable des ressources humaines au niveau d'une entreprise privée. *« Nous avons reçu des demandes d'emploi avec des fautes d'orthographe dans chaque ligne. Nous sommes exigeants avec ce type de personnel. Ils doivent maîtriser la langue. La majorité communique très mal, que ce soit en arabe ou en français »*, révèle un autre responsable d'une importante entreprise basée à Blida.

De leur côté, les étudiants se montrent eux aussi très insatisfaits de la qualité de leurs études. Ils montrent souvent du doigt leur cursus universitaire comme premier responsable de leurs déboires dans le marché du travail. *« Nous avons eu une formation plutôt théorique que pratique. Certes, nous avons acquis des connaissances, mais nous ne sommes pas opérationnels après l'obtention du diplôme. C'est pour cela que nous sommes de bons candidats au chômage »*, déplore Réda, 23 ans, qui vient de décrocher cette année son diplôme d'informatique à Bab Ezzouar. *« Je suis licencié en interprétariat, j'ai dû prendre des cours d'expression orale pour me perfectionner car*

nous avons beaucoup de lacunes à l'interprétation simultanée et en phonétique », a certifié Naïma, une jeune diplômée d'Alger qui éprouve tout le mal du monde à trouver un travail à sa convenance

Malheureusement, ces témoignages sont légion parmi nos jeunes diplômés. Et pour cause, des milliers d'entre eux quittent l'université sans les acquis nécessaires leur permettant d'avoir de réelles chances d'insertion dans le monde du travail. Pour cela, ils se dirigent vers des formations professionnelles et d'autres domaines. Même s'il n'existe pas de statistiques officielles sur le nombre d'universitaires qui travaillent dans leur domaine, les sociologues estiment qu'à peine près de 40% réussissent à avoir des postes d'emploi en rapport avec leur formation. Ce qui renseigne sur la qualité de l'enseignement et sur l'absence d'encadrement dans nos universités. Et malgré les efforts consentis pour augmenter le nombre d'infrastructures, le gouvernement n'accorde toujours pas beaucoup d'importance aux ressources humaines. Plus d'un million d'étudiants sont inscrits en 2008/2009 avec un manque d'enseignants de rang magistral. Résultat, des amphithéâtres surchargés et un enseignement de mauvaise qualité, ainsi qu'une politique de gestion basée sur le rachat des étudiants pour libérer des places pédagogiques aux nouveaux bacheliers. Enfin, il est clair qu'avec une telle politique, nos jeunes diplômés risquent de devenir tous des jeunes chômeurs. **A. S.**

CHÔMAGE DES JEUNES UNIVERSITAIRES

LE GOUVERNEMENT LOUE LE BILAN DE SON PLAN

Lors de la conférence internationale sur l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés universitaires qui s'est ouverte samedi dernier à Biskra, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia, a estimé qu'il est plus que jamais urgent d'adapter le secteur de l'enseignement supérieur au marché de l'emploi. Dans ses déclarations à la presse, il a affirmé que les ressources humaines annuellement formées par les universités et mises sur le marché de l'emploi constituent "un réel défi qu'il faut sérieusement penser à prendre en charge".

De son côté, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a fait part de la volonté des autorités publiques " de parvenir à une adaptation entre le marché de l'emploi et les formations universitaires", tout en affirmant que cela repose sur des démarches fondamentales qui "intègrent la politique de formation" au marché de l'emploi par notamment l'encouragement des "initiatives entrepreneuriales" des jeunes pour créer "le plus grand nombre de petites entreprises notamment celles recourant à une main d'œuvre intensive".

Un plan dans ce sens est élaboré par le gouvernement qui s'est fixé comme objectif de prendre en charge les différentes catégories de demandeurs d'emplois des diplômés universitaires et ce, à travers la mise en place de "plusieurs dispositifs" dont ceux de l'ANGEM, l'ANSEJ et la CNAC. Selon le gouvernement, le bilan de ce plan jusqu'au 30 septembre passé fait état, précise-t-on, du placement de 237.112 demandeurs dont 34.506 diplômés universitaires. Toutefois, il faut dire que l'optimisme des pouvoirs publics contraste avec une toute autre réalité. Car sur le terrain, les jeunes diplômés sont surtout livrés à eux-mêmes. **A. S.**

BOUTEFLIKA, CANDIDAT DU FLN

LE FOND ET LA FORME

PAR S. BELHOCINE

La réunion du conseil national du FLN, prévue pour la première semaine de décembre prochain risque d'être chahutée par les membres de la cellule nationale de suivi des affaires du vieux parti. C'est en tout cas ce que laissent entendre les principaux animateurs de ce mouvement de contestation du FLN, né au lendemain des élections communales et qui s'est élargi après les législatives de mai 2008. *« Les représentants, de toutes les régions se sont réunis le 11 novembre à Alger pour débattre de la situation qui prévaut au sein du parti »*, nous a révélé, hier, une source proche de ce mouvement. Il était question de discuter des affaires organiques et des prochaines élections présidentielles. Après l'annonce par le FLN de la candidature de Abdelaziz Bouteflika comme candidat du parti, la nouvelle a été révélée par le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, lors de la réunion de l'instance de coordination du parti, tenue récemment à l'hôtel Ryadh, la cellule centrale compte réunir ses membres à la veille de la tenue du conseil national pour exiger l'inscription dans l'ordre du jour, d'un débat sur la situation interne du parti et dénoncer l'anticipation de l'annonce de la candidature de Abdelaziz Bouteflika sans la consultation des membres du conseil national. *« La direction centrale du parti a outrepassé ses prérogatives »*, a estimé notre interlocuteur qui souligne que l'article 21 des statuts du parti dispose que le conseil national est le seul organe qui peut désigner le candidat du parti pour les présidentielles. *«Les textes qui régissent les activités de notre formation politique ont été une nouvelle fois bafoués»*, ont déploré ces sources qui expriment leurs craintes de voir la discussion sur la situation interne du FLN évacuée des débats de la réunion du conseil national.

« Il y a une volonté de maintenir le statu quo », d'où, selon notre interlocuteur, *« le risque pour le FLN de vivre des jours sombres à l'avenir tant que la situation organique n'est pas éclaircie »*. Dans le fond, les animateurs de la cellule nationale de suivi des affaires du FLN ne contestent pas la candidature de Abdelaziz Bouteflika, mais ils déplorent la forme dont a usé la direction centrale pour annoncer cette candidature qui devait revenir de fait au conseil national. En tout état de cause, ils affirment ne pas accepter le fait accompli et, disent-ils, ils le feront savoir lors de la prochaine réunion de cet organe.

La rencontre en question risquera de déboucher sur des règlements de comptes qui laissera plus d'un sur le carreau, si effectivement le débat tourne autour de la contestation du choix du candidat du FLN.

S. B.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

LES PRIX RECULENT SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

PAR MERIAM SADAT

Les prix des produits alimentaires de base connaissent ces derniers jours un recul significatif sur les marchés mondiaux. En effet, les coûts du blé, du maïs et des graines de soja ont atteint leurs plus bas niveaux depuis plus d'une année. Le blé qui a été négocié en mars passé à 5,74 est revenu à 5,18 dollars le boisseau (environ 25 kg) vendredi dernier, soit un repli hebdomadaire de 9,8%. Par rapport au maïs, une chute de 10,8% été enregistrée en l'espace d'une semaine. Son prix est retombé à 3,54 dollars contre 3,97 dollars. Quand aux graines de soja, dont on tire généralement l'huile, elles sont cédées à 8,40 dollars contre 8,96 dollars en janvier dernier, ce qui fait ressortir une baisse de 6,25%. Cela fait suite à la détérioration de la situation financière mondiale et à la déprime des Bourse et des autres matières premières dont le pétrole. Cependant, le consommateur algérien ne bénéficiera pas de cette baisse du moment que le blé et tous ses dérivés sont déjà subventionnés par l'Etat. Mais d'un autre côté, il est loisible de relever que la facture alimentaire de l'Algérie connaîtra sans doute une baisse, ce qui augure d'un déficit peut être moins lourd que prévu, même si les cours du brut poursuivront leur chute pendant les premiers mois de l'années prochaine.

Notons par ailleurs que le café, de son côté, est touché par la baisse. La tonne du robusta vaut 1.805 dollars contre 1.871 dollars au mois de janvier, ce qui nous mène à une chute de 12 dollars. Ce produit, non subventionné devrait coûter moins cher sur le marché national. Seulement, la répercussion sur les produits à la consommation de la chute des prix sur les marchés mondiaux n'est pas toujours évidente.

L'on notera enfin que la tonne de cacao qui coûtait 2.050 dollars en mars est descendue à 1.945 dollars, enregistrant ainsi une baisse de 105 dollars

M. S.

UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES EST ATTENDUE AUJOURD'HUI

LES JAPONAIS DÉBARQUENT À ALGER

Une importante délégation d'hommes d'affaires nippons sera dès aujourd'hui à Alger où elle prendra part à la 6e session du Comité économique conjoint algéro-japonais.

PAR KAMEL H.

La coopération entre l'Algérie et plusieurs de ses partenaires semble connaître une nouvelle dynamique ces derniers temps. Dans la capitale algérienne, l'on assiste en effet ces derniers jours à un véritable chassé-croisé d'hommes d'affaires et d'officiels de différentes nationalités . Ainsi une importante délégation d'hommes d'affaires nippons, qui comprendra une centaine de chefs d'entreprise dont des P-DG de grosses boîtes, sera dès aujourd'hui à Alger où elle prendra part à la 6e session du Comité économique conjoint algéro-japonais. Une opportunité pour renforcer et enrichir les relations économiques entre les deux pays, ce d'autant que d'après certaines sources, jamais une aussi importante délégation du patronat du pays du Soleil Levant, activant qui plus est dans différents secteurs hors hydrocarbures , n'a effectué un déplacement à Alger. C'est dire que les Japonais ambitionnent de se placer sur le marché algérien, par trop prometteur.

Placée sous le thème "Une nouvelle dynamique pour un partenariat diversifié", cette session d'une journée est organisée conjointement par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'organisation patronale japonaise "Keidanren" et sera présidée par Réda Hamiani, président du FCE et le président de JGC corporation, M.Yoshiro Shgehisa. Selon le programme arrêté, cette journée abordera notamment les thèmes relatifs à l'"évolution de la situation économique et l'environnement des affaires en Algérie" ainsi qu'à la "présentation des perspectives d'élargissement du partenariat algéro-japonais dans les secteurs hors hydrocarbures". A l'occasion de cette journée, qui sera inaugurée par le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, Hamid Temmar, il sera annoncé le lancement de la filiale algérienne de la compagnie japonaise JGC, un des géants mondiaux de l'engineering pétrolier et gazier. Ce dernier compte ainsi sortir du cadre étroit des hydrocarbures puisqu'il est prévu qu'il investisse dans les centrales électriques, des usines de dessalement d'eau de mer etc. Avec cette nouvelle ère qui s'annonce dans la promotion de la coopération bilatérale, il est certain que la place du Japon, qui occupait la septième place dans la liste des fournisseurs de l'Algérie avec un montant global des exportations estimé à plus de 1 milliard de dollars en 2007, ira se renforçant. L'Algérie, qui a de tout temps privilégié la diversification de ses partenaires, espère aussi donner un nouvel élan à sa coopération avec la Grande-Bretagne puisqu'au même moment (soit aujourd'hui), et à la résidence de Djenane El Mithak, le ministre chargé des Relations maghrébines et africaines aura des entretiens avec le ministre d'Etat britannique. Abdelkader Messahel et Bill Rammel, qui effectue une visite à Alger à partir d'aujourd'hui, présideront aussi les travaux de la troisième session du comité mixte algéro-britannique sur les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, créé en vertu du mémorandum signé par les deux pays en 2006. Cette rencontre, selon le communiqué des Affaires étrangères, permettra aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et ce, en prévision de la prochaine réunion de la première session du sous-comité chargé des affaires économiques, commerciales et financières. Par ailleurs, ce ballet diplomatique se poursuivra par l'arrivée demain à Alger pour une visite officielle de deux jours du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas. Peu auparavant, samedi dernier pour être plus exact, la coopération avec le Koweït est entrée dans une nouvelle phase tant ce riche émirat du golfe a manifesté sa volonté de consolider et de renforcer ses investissements en Algérie. C'était, en effet, à l'occasion de la tenue de la cinquième session de la commission mixte algéro-koweïtienne. Le ministre koweitien des Finances, Moustafa El Djassem, qui a été reçu en audience par le présidenrt de la République a déclaré *« Nous nous sommes entendus sur plusieurs questions d'intérêt pour nos concitoyens ainsi que sur l'échange d'investissements entre l'Algérie et le Koweït dans différents domaines »*. L'agriculture, le tourisme et la santé sont par ailleurs des secteurs qui intéressent les hommes d'affaires de ce pays et d'ailleurs plusieurs délégations koweïtiennes vont visiter l'Algérie dans les deux prochains mois.

K. H.

COOPÉRATION BILATÉRALE ALGÉRO-NÉERLANDAISE

VISITE DU MINISTRE DES AE DES PAYS-BAS

PAR S. BELHOCINE

Le ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, M. Maxime Verhagen, effectue à partir de demain une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Au cours de son séjour à Alger, M. Verhagen aura des entretiens avec le premier responsable des AE et sera reçu par le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite, selon le texte du ministère des Affaires étrangères, entre dans le cadre du *"renforcement des relations de coopération bilatérale et de concertation politique entre les deux pays"*, qui souligne *« la volonté partagée de part et d'autre d'imprimer au partenariat économique algéro-néerlandais une dynamique nouvelle à travers un échange désormais régulier de visites de haut niveau »*.

La coopération bilatérale a connu un début d'intensité à l'occasion de la visite à Alger, en juin 2005, de M. Bernard Bot, alors ministre des Affaires étrangères, et de celle, en janvier 2006, de M. Laurens Jan Brinkhorst, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires économiques, qui *« sont venues conforter cette nouvelle orientation par une reprise du dialogue politique entre les deux parties »*, a fait remarquer le communiqué du ministère des Affaires étrangères qui souligne que *« ce dialogue politique s'est poursuivi, par la suite, à la faveur de la tenue, à Alger, de consultations politiques entre de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères des deux pays »*. Rappelons que l'Algérie occupe la première place parmi les partenaires commerciaux des Pays-Bas au sein du monde arabe et en Afrique, alors que ce pays européen figure parmi les cinq premiers clients de l'Algérie. Le partenaire néerlandais, lui, s'est manifesté à travers une série d'engagements concrets, notamment l'implantation en Algérie d'une centaine d'entreprises néerlandaises travaillant dans le secteur de l'énergie. Il s'est manifesté, en outre, par la participation de plusieurs sociétés néerlandaises à la Foire internationale d'Alger dans ses éditions de 2004, 2005 et 2006, ainsi que l'organisation à La Haye, en juin 2006, d'un séminaire d'information sur les opportunités d'investissement en Algérie.

En novembre 2007, une mission d'hommes d'affaires néerlandais, conduite par le directeur général de l'énergie et des télécommunications au ministère des Affaires économiques, M. Mark Frequin, a séjourné en Algérie.

Par ailleurs, dans le domaine des finances, les deux pays ont signé, en mars 2007, un accord sur la protection et l'encouragement des investissements, alors que les négociations sont en cours pour la conclusion d'un accord bilatéral sur la non double imposition et la prévention de l'évasion fiscale.

S. B.

L'AMBASSADEUR DE FRANCE REÇU AU SÉNAT

L'investissement et la circulation des personnes ont été au centre des entretiens qui ont eu lieu dimanche entre le président du Conseil de la Nation, M. Abdelkader Bensalah, et l'ambassadeur de France en Algérie, M. Xavier Driencourt. Les entretiens entre les deux parties ont porté notamment sur "les relations parlementaires et la contribution des parlementaires à la promotion des relations bilatérales vers davantage de coopération et de rapprochement, ainsi que sur l'investissement, la circulation des personnes et les mesures incitatives l'accompagnant et les entraves auxquelles elle fait face", précise un communiqué du Conseil. Les deux parties ont procédé également à un échange de vues sur "nombre de questions d'actualité, dont l'Union pour la Méditerranée (UPM) et l'émigration", conclut le communiqué.

Il convient de souligner que la question de l'investissement français en Algérie est un sujet de polémique entre les deux pays. Alors qu'à Alger on estime l'engagement français en Algérie en-deçà des attentes, la partie française, par contre, soutient mordicus que la France est le premier investisseur étranger en Algérie. La communauté d'affaires de l'Hexagone de même que les politiques mettent en avant le fait que leur pays est actuellement le premier employeur étranger en Algérie. Une situation que les milieux économiques nationaux ont tendance à nuancer, sachant qu'en matière d'emploi, les Français recrutent beaucoup plus dans les services et la représentation.Sur la question des visas, l'Algérie reproche la délivrance parcimonieuse du précieux document par le consulat de France.

Ce dernier, qui a révélé au *Midi Libre* que le taux de refus est de 35%, reconnaît que ce chiffre demeure élevé, même si la situation s'améliore d'année en année. Sur le plan de la coopération régionale, le projet de l'Union pour la Méditerranée semble tenir à cœur aux deux capitales qui affichent une grande disponibilité à le mener à bien.

R. M.

LE TABAGISME EN EST LA PRINCIPALE CAUSE

LES MALADIES RESPIRATOIRES EXPLOSENT EN ALGÉRIE

Les dernières études révèlent que 80% des habitants de la capitale sont menacés de maladies respiratoires pour les dix prochaines années, ajoutant dans ce sillage que près de 30% des personnes âgées entre 35 et 55 ans souffrent de graves complications respiratoires.

PAR SEMMAR ABDERRAHMANE

Les Algériens souffrent de plus en plus de maladies respiratoires. Le signal d'alarme a été tiré par les spécialistes. Lors d'une journée de formation et de sensibilisation tenue à Boumerdes, le professeur Nafti Salim, spécialiste des maladies respiratoires au CHU Mustapha Bacha et président de l'Association algérienne des maladies respiratoires et de tuberculose, a révélé des chiffres qui font froid dans le dos.

Ainsi, selon cet éminent professeur, les dernières études révèlent que 80% des habitants de la capitale sont menacés de maladies respiratoires pour les dix prochaines années, ajoutant dans ce sillage que près de 30% des personnes âgées entre 35 et 55 ans souffrent de graves complications respiratoires. Par ailleurs, ce taux est porté à pas moins de 60% chez les catégories d'âges dépassant les 55 ans. Même les enfants, épargnés pour le moment, risquent aussi d'être touchés par ces maladies, a-t-il averti.

Outre la pollution et la malpropreté de nos villes, le fléau du tabagisme représente la cause principale de l'augmentation des cas de maladies respiratoires. A ce sujet les spécialistes sont unanimes : les ravages de la cigarette sur la santé de nos concitoyens sont dramatiques.

A cet égard, le professeur Nafati a fait remarquer que *"7.000 décès annuellement enregistrés sont dus aux crises cardiaques déclenchées par les effets néfastes du tabagisme sur les sujets fumeurs"*.

"Quelque 2.000 à 3.000 autres cas de décès sont dus au cancer du larynx et du poumon, et près de 1.500 autres sont causés par l'artériosclérose", a-t-il ajouté, signalant au passage que les *"4.000 cas de décès restants sont directement liés à pas moins de 25 maladies en relation avec le tabagisme"*. D'autre part, selon ce spécialiste, ce fléau n'épargne aucune catégorie sociale et a atteint des proportions *"alarmantes"*.

Pour preuve, affirme-t-il, en se référant aux dernières statistiques, en Algérie près d'un homme sur deux est fumeur, soit 44% de la population masculine âgée de plus de 15 ans, au moment où une femme sur 10 fume, soit 9% de la gente féminine du même seuil d'âge.

Soulignant la propagation de ce fléau chez les enfants, ce praticien a cité également les conclusions *"alarmantes"* d'une enquête effectuée récemment par l'Association algérienne pour les maladies respiratoires et la tuberculose sur un échantillon d'écoles de la capitale représentatif des 03 cycles de l'enseignement.

Il ressort des résultats de cette enquête, qu'entre 3 et 5% des élèves du premier cycle touchent au tabac, alors que 10% d'élèves du cycle moyen et 20% du secondaire sont fumeurs.

Enfin, au regard de toutes ces données, les spécialistes des maladies respiratoires lancent un véritable "SOS" pour rappeler la *"gravité de la situation"* et la nécessité de l'adoption de mesures préventives, pour limiter les dégâts. D'autant plus que beaucoup reste à faire dans notre pays en matière d'méthodes de prévention contre les maladies respiratoires.

S. A.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

INSTAURER DES DISPOSITIONS PÉNALES ET STRICTES

PAR AMEL BENHOCINE

Le nombre de femmes ayant déposé plainte pour violence commise par un époux, un frère, descendant ou autre, s'est chiffré à 5.000 plaintes, durant le premier semestre de cette année 2008, indiquent les statistiques relevées par la police judiciaire et les organisations activant dans ce domaine. Pour sa part, le président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini, a plaidé, hier à Alger, pour une législation plus *"rigoureuse"* et plus *"sévère"* contre la violence à l'égard de la femme, afin de protéger davantage cette dernière. Et ce, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme, qui sera célébrée demain.

Par ailleurs, M. Ksentini a estimé que pour lutter *"de manière efficace"* contre la violence dont est victime la femme, *"il est impératif d'instaurer des dispositions légales, pénales, strictes suivies d'une application rigoureuse"*. M. Ksentini a jugé que tout acte de violence contre les femmes est une violation de leurs droits fondamentaux à la vie, à la sécurité et à la dignité, et constitue *«un délit intolérable et déshonorant"*. Tous les acteurs dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes affirment que ces chiffres ne reflètent pas la réalité et que beaucoup de femmes battues, maltraitées et violées refusent encore de porter plainte pour diverses raisons. Si des organisations avancent des raisons sociales et économiques qui accentuent cette violence, des sources sécuritaires estiment que la "décennie noire" qu'a vécue le pays et les traumatismes subis par les actes terroristes ont favorisé cette violence.

Même si l'Algérie a amendé ses textes, et que les coups et blessures sont considérés comme un délit assorti d'une peine qui peut aller jusqu'à 10 années de prison quand il y a préméditation ou port d'armes (article 266 du code pénal), pour M. Ksentini cela *"reste insuffisant"* pour *"enrayer"* la violence à l'égard des femmes, surtout que les victimes, par peur du divorce, d'une vengeance, hésitent souvent à porter plainte.

Il est à rappeler que l'Onu a annoncé en 2007 le lancement d'une campagne destinée à mettre un terme à la violence contre la femme à l'horizon 2015, basée sur le renforcement des partenariats au triple plan national, régional et international en vue de soutenir l'action des gouvernements, de la société civile et du secteur privé dans ce sens. L'Onu considère que la violence contre la femme est l'une des formes les plus abjectes et les plus répandues des violations des droits de l'Homme et constitue une entrave aux efforts de développement, de paix et d'instauration de l'égalité entre les deux sexes dans toutes les sociétés.

Dans le même contexte, M. Ksentini a conclu qu'il faut prendre les dispositions nécessaires pour forcer les mentalités à changer. *"La meilleure façon de combattre la violence à l'égard des femmes n'est pas la répression, mais d'abord l'éducation qui commence au sein de la famille, puis à l'école et dans les mosquées"* souligne-t-il.

A. B.

ANNABA, APRÈS UNE LONGUE ÉCLIPSE SUR LE MARCHÉ

LES COUCHES BÉBÉ PEAU DOUCE DE RETOUR

RAFRAF M.

Après une longue éclipse sur le marché, les couches bébé de marque peau douce sont de retour. Longtemps importé de Tunisie, le produit est désormais fabriqué à Ben M'hidi, dans la zone industrielle de cette agglomération située à quelques encablures de la ville de Annaba, par la société Sancella industries, qui est, en dépit de son statut de société mixte tuniso-algéro-suédoise, de droit algérien. L'entreprise fabrique 100.000 pièces par jour, indique son gérant Saïd Bouatour. Toutes les matières premières entrant dans la composition de la couche sont d'origine étrangère et soumises à un contrôle draconien en termes de qualité, affirme-t-il. soucieuse de préserver son label et son image de marque, la maison mère, basée en France, en l'occurrence SCA Suède, soumet systématiquement les matières composantes des fournisseurs triés sur le volet, à des tests spécifiques au niveau de ses laboratoires en France. Ce come back, (l'entité de Ben M'hidi est entrée en production depuis 6 mois), se fait dans un contexte hautement concurrentiel marqué par une multitude de marques de renom qui se disputent un marché très porteur.

Sancella Algérie est pilotée par Sancella Tunisie filiale à 50% du Suédois Svenska Cellulosa aktiebolaget qui exporte 35% de sa production en Afrique, au Moyen Orient et en Europe. *«L'option exportation n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Elle n'est envisageable que lorsque notre production est en mesure de satisfaire la demande locale»* déclare son manager. Peau douce présente une gamme variée adaptée aux besoins des bébés et son produit est totalement sécurisé. Le dernier né qui fait fureur sur la place est la couche spéciale avec des attaches scartch, un produit non disponible encore en Tunisie.

R. M.

80.000 CADRES ONT QUITTÉ LE PAYS DEPUIS 1979

UNE VÉRITABLE SAIGNÉE

Plus de 80.000 diplômés algériens ont quitté le pays depuis 1979. La majorité d'entre eux est constituée de médecins, informaticiens et chercheurs dans divers domaines, et leur destination préférée reste toujours le Canada et les Etats-Unis.

PAR AMEL BENHOCINE

Peu d'importance est accordée à la gestion des ressources humaines dans notre pays. Des dizaines de milliers d'opportunités d'emplois sont offertes chaque année, mais qui ne sont pas mises en valeur en raison de la non- structuration de la gestion des ressources humaines au sein des entreprises locales. L'absence de relève dans les entreprises, particulièrement, publiques, constitue le plus grand problème qui se pose ces dernières années. Les générations formées dans les années 1970 s'apprêtent à partir en retraite sans être correctement remplacées dans un même niveau de qualification.

Les jeunes universitaires, formés dans les années 1990 et qui arrivent sur le marché du travail, ne sont pas suivis. Ajoutant à cela, un problème lié à la langue, vu que la plupart des jeunes universitaires sont des arabophones. Autre bouleversement du marché de l'emploi algérien : la mobilité des cadres, puisque des compétences prennent, de plus en plus, le risque de quitter leur entreprise pour échanger leur savoir-faire contre une meilleure situation sociale. Les ressources humaines deviennent ainsi une simple valeur marchande qui obéit à la seule loi de l'offre et de la demande. En effet, beaucoup d'entreprises internationales ont intégré le marché algérien, notamment dans le secteur bancaire, agroalimentaire, énergétique et des télécommunications. Ces entreprises offrent des conditions de travail et des salaires intéressants, et très souvent, les compétences recrutées viennent du secteur public. Il y a eu, de ce fait, un transfert des meilleures compétences nationales vers ces établissements étrangers. C'est vrai que l'Algérie a formé énormément d'ingénieurs et de techniciens mais il faut dire qu'il y a un très grand déficit en managers, en cadres généralistes et tout ce qui concerne la gestion des équipes dans des contextes concurrentiels.

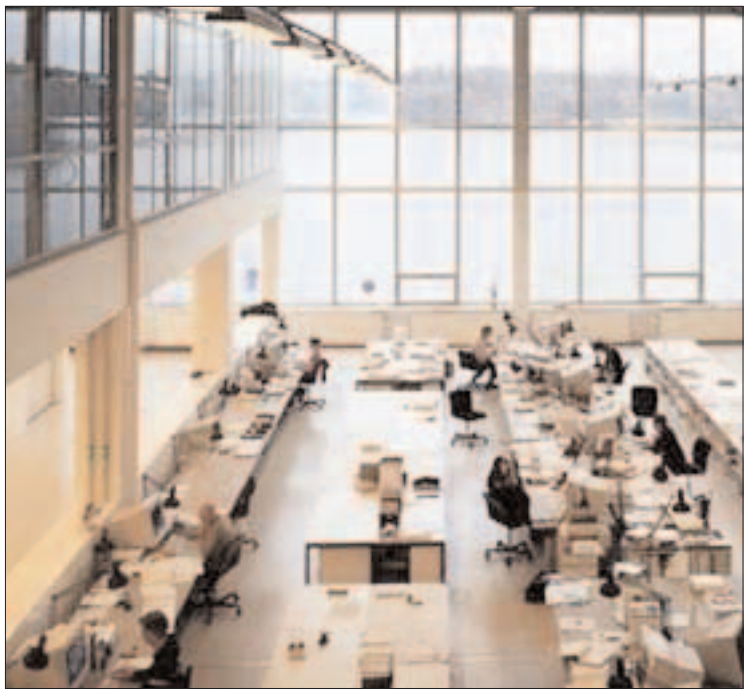

Ces déficits sont liés au fait que certaines compétences ont quitté le pays.

A ce titre, plus de 80.000 diplômés algériens ont quitté le pays depuis 1979. La majorité d'entre eux sont médecins, informaticiens et chercheurs dans divers domaines, et leur destination préférée reste toujours le Canada et les Etats-Unis. Une véritable saignée pour l'économie nationale, qui ne concerne pas seulement les universitaires, puisque même les entrepreneurs font partie de cette diaspora, lorsqu'ou sait qu'ils sont 100.000 à avoir plié bagages à la recherche d'un meilleur ailleurs. Les conditions socioprofessionnelles étant nettement plus clémentes et valorisantes sous d'autres cieux.

La fuite des cerveaux a alerté les autorités qui, avec l'amélioration de la situation sécuritaire, s'efforcent d'attirer les intellectuels au bénéfice de la reconstruction du pays. Pour cela, on a enregistré l'introduction de l'outil Internet dans la mise en relation des employeurs avec les demandeurs d'emploi, l'installation en Algérie de multinationales spécialisées dans les ressources humaines, ainsi que l'ouverture de cabinets de recrutement. A signaler qu'une politique de formation continue sera mise en place, prochainement, au sein des entreprises afin de permettre aux employés de se mettre au diapason des nouveaux défis imposés par le développement technologique.

A noter enfin que, de nombreux aspects sont liés à la ressource humaine, notamment le recrutement, la formation, la communication interne et externe, la motivation du personnel dans l'entreprise, l'évaluation des compétences ainsi que d'autres thématiques, ce qui constitue la base du développement d'une entreprise.

La gestion des ressources humaines en Algérie, doit être sérieusement prise en charge par les autorités. **A. B.**

ALIX BOUGUERBA, SPÉCIALISTE EN RESSOURCES HUMAINES ET CONSULTANT INTERNATIONAL AU *MIDI LIBRE*

«Il faut assurer la relève des cadres algériens»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Spécialiste des ressources humaines et des compétences et travaillant dans un cabinet de consulting à Paris, «Méta Compétences», Alix Bouguerba est docteur en sciences économiques, diplômé en gestion des entreprises, psychologie et ingénierie de la formation. Il a débuté sa carrière comme ingénieur chercheur à l'INRA. L'auteur a réalisé des centaines de bilans de compétences et managé une équipe d'une dizaine de consultants sur cette pratique. Actuellement senior consultant à AXES-SIO, il travaille sur le concept global de gestion et anticipation par les compétences en direction des entreprises et des organisations (mutations économiques, choc démographique…)

Bouguerba intervient également dans les cursus universitaires professionnalisés en sciences de l'éducation, management et socio-économie.

Dans cet entretien, il nous parle de la fonction tuteur en entreprises en analysant les besoins auxquels sont confrontées celle-ci. Il souligne la responsabilité sociale de l'ensemble des acteurs chargés de faciliter et d'encadrer l'accès des jeunes aux dispositifs de professionnalisation.

Il aborde aussi le concept de validation des acquis d'expérience visant à favoriser la création de viviers de compétences dans les entreprises et les organisations.

Enfin, notre interlocuteur traite également le sujet récurrent du recrutement et de la discrimination positive.

Midi Libre : Quelles sont vos impressions sur les ressources humaines en Algérie ?

Alix Bouguerba : Je suis invité par Sonatrach et le docteur Nasser, ainsi que Nassiba Marsali (DRH), aux journées scientifiques et techniques pour donner une communication sur la préparation de la relève et plus précisément sur le tutorat, comme outil permettant cette relève dans les entreprises.

Sur mon appréciation des ressources humaines en Algérie, je constte qu'il y a des choses qui sont faites. Mais, il y a encore des choses à accomplir, notamment sur le plan stratégique.

La question la plus importante aujourd'hui en Algérie a trait à la préparation de la relève. Depuis que je suis là aux JST 8 de Sonatrach, j'entend parler des responsables de Sonatrach et de Sonelgaz, de la préparation de la relève cependant, ils n'ont pas des éléments concrets, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de visibilité. C'est un dossier en voie de finalisation.

Je suis invité en tant que chercheur, car je suis l'auteur d'ouvrages professionnels, je travaille en France où je suis reconnu je suis également spécialiste des bilans de compétences. D'ailleurs, mon premier ouvrage a été rédigé en 2004 et fait partie, aujourd'hui, des dix meilleurs ouvrages sur les compétences en France. On peut également le trouver au Canada, au Luxembourg, en Suisse et en Allemagne.

Le deuxième ouvrage concerne la validation des acquis d'expérience et c'est quelque chose susceptible de se mettre en place en Algérie.

Au niveau législatif et réglementaire, il y a peut-être quelque chose à faire dans ce sens. Il s'agit de personnes d'un certain niveau ayant accumulé de l'expérience de 5, 10 ou 20 années, mais dépourvus de diplômes. Donc, la validation des acquis d'expérience peut leur permettre de faire reconnaître leur capital- expérience en obtenant un diplôme.

Toujours dans le cadre de la relève, quelqu'un qui possède un savoir- faire et plusieurs années d'aptitude professionnelle, détient, là, un moyen de reconnaissance important, déjà, au niveau personnel.

Un cadre riche d'expérience peut facilement échanger avec un jeune diplôme. Ce capital-expérience est une attestation de compétences.

Comment définissez-vous les compétences ?

Les compétences sont un savoir, en principe, théorique appris à l'école et dans les universités, c'est un savoir-faire, donc c'est une expérience acquise en activité, mais c'est aussi un savoir-être. Là, on parle de coaching et de management, néanmoins, le savoir-être est une posture.

C'est-à-dire que, par rapport à un ensemble de situations de travail, il y a un comportement qui doit, donc se calquer sur la fonction et le savoir être.

Les compétences, c'est donc la combinaison de ces critères : compétence théorique, savoir-faire et savoir-être.

Mon troisième ouvrage concerne la France et l'Europe et s'intitule «recrutement et discrimination positive». Ce qui est intéressant, puisque cela concerne les personnes d'origine algérienne, maghrébine ou étrangère installées en France et désirant travailler amis, rencontrant des difficultés, il y a un chapitre traitant, notamment de l'Algérie.

Car, il aborde les liens entre l'université et l'entreprise. En Algérie, nous sommes plus en retard sur les autres pays concernant la symbiose entre l'université et l'industrie sachant que l'Algérie est un pays émergent et en voie de développement. Ce chapitre traite le repérage des compétences, donc ce sont des étudiants en amont pour pouvoir les suivre et les accompagner en entreprise en mettant en place un tutorat, un parrain, un relais de l'entreprise où l'on travaille sur des problématiques, dans un métier ou un savoir qui nous intéresse, et on peut se rencontrer tous les trois mois afin de prendre en charge le travail de recherche…

De telle sorte que lorsque l'étudiant obtient son diplôme, il est immédiatement recruté sur un poste bien défini et probablement avec des stages et de l'expérience.

Le quatrième ouvrage rencontre plus de succès car il examine l'accompagnement des jeunes diplômés en entreprises pour préparer la relève.

Il faut d'abord repérer, au niveau des entreprises, la personne ayant des aptitudes à l'accompagnement et des aptitudes pédagogiques assurées par des formations courtes comprises entre 20 et 40 heures. Car, en 40 heures, on peut former un tuteur ayant des prédispositions et capable d'accompagner 3 ou 4 stagiaires dans l'entreprise.

Comment qualifiez-vous le phénomène de la fuite des cerveaux algériens ?

L'aspect salaire et conditions de travail influent négativement sur les cadres algériens démotivés qui préfèrent étaler leurs compétences dans d'autres pays plus attrayants et offrant de meilleures conditions de travail. Il y a plusieurs niveaux dans cette fuite de cerveaux et des compétences.

Le départ de cadres le plus préjudiciable pour le pays concerne le palier des cadres travaillant déjà en Algérie et ayant accumulé une grande expérience et d'expertise et qui sont débauchés à l'étranger dans des métiers stratégiques.

Il y a aussi beaucoup d'aviateurs qui partent à cause de l'aspect rémunération et des conditions de travail. Il faut intéresser et stabiliser ces gens là sachant que l'aspect rémunération est secondaire.

Car, il doit y avoir une motivation psychologique de bonnes conditions de travail et de la reconnaissance. L'effort doit se faire à ce niveau. **A. A**

BLIDA

Barrage Bouroumi, l'espoir de la Mitidja

Le barrage Bouroumi a une capacité de 188 millions de m3. Il est alimenté par trois principaux oueds : oueds djer, Chiffa et Harbil. Malheureusement, seul l'oued chiffa, le plus important avec un apport moyen de 60 millions de m3, alimente le barrage. L'oued Harbil qui aurait pu apporter une moyenne de 39 millions de m3 par an, n'a pas encore été dévié vers le barrage. Selon la fiche technique qui nous a été remis, par le chef de service hydro-agricole de la wilaya de Blida, le projet de construction des ouvrages de dérivation de Oued Djer est en cours. Le coût du projet est de 2.065.017.66,83 DA . Ce projet a été confié à une entreprise Russe. Selon la fiche technique établie par l'office national de l'irrigation et de drainage (ONID), l'impact du projet contribue à l'irrigation de 24. 000 hectares de la plaine de la Mitidja Ouest, une création de 4.650 emplois et une augmentation de la production agricole dans la Mitidja.

Salim Boudiaf

DJELIDA

La rokia en vogue

M. Bessekri est très connu à Djelida. C'est un spécialiste de la rokia et on vient de tous les coins du pays pour espérer une guérison, chasser le mauvais sort, susciter une demande en mariage, éloigner un démon malfaisant, etc. A voir du matin jusqu'à la tombée de la nuit, le nombre de voitures, on reste impressionné. M. Bessekri officie en vous demandant simplement une bouteille d'huile d'olive pour parachever sa mission. Poussées par la foi et beaucoup d'espoir, les visiteurs repartent soulagés. Juste à côté, un docteur, qui avait ouvert un cabinet et ne reçevait que de rares malades, a abandonné etplié bagages. Il y a aussi, sur la grande place à Khemis Miliana, un jeune homme au verbe facile qui attire beaucoup de monde pour leur vendre une pommade miracle qui guérit toutes les maladies.

MILIANA

Infrastructure hôtelière en panne

Le "Grand Hôtel"avec sa belle terrasse, qui recoit chaque année de nombreux touristes, offre aujourd'hui une mine bien triste : murs décrépits, façades tristes, terrasse desserte. La grande salle de réception et la cuisine ne fonctionnent plus et sur les 30 chambres, 6 seulement sont occupées d'une manière périodique. Pourtant, Miliana recèle des atouts touristiques indéniables avec son climat et sa verdure. Un plan de rénovation s'avère indispensable pour les manifestations culturelles et les activités touristiques. Signalons le projet qui vient d'être retenu pour l'implantation de deux auberges et 2 grands hôtels dont l'un, de haut standing, situé au quartier Hamama.

KHEMIS MILIANA

Le mouton se fait désirer

Les dernières pluies qui ont duré plus d'une semaine, ont fait des heureux : les agriculteurs et surtout les éleveurs et les maquignons qui utilisent les espaces verts pour nourrir leur bétail. Ainsi, à travers tous les marchés, les vendeurs sont imperturbables et fixent à leur guise les prix qui vont de 20.000 jusqu'à 35.000 DA la bête. Cependant, vous pouvez avoir un mouton à 15.000 DA, mais pour une petite famille, ce n'est guère suffisant. Poussés par leurs progénitures, les pères de familles, attendront les derniers jours pour «se sacrifier» en achetant un mouton à un prix raisonnable.

El Miliani

GUELMA, ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

DECLIC SALVATEUR DES CITOYENS

Quelques dizaines de locataires des immeubles, accompagnés de leurs enfants et armés de pelles, bêches, râteaux, pioches et brouettes ont nettoyé et assaini le site qui est redevenu propre.

PAR HAMID BÂALI

Dans un passé récent, la ville du 8-Mai 45 respirait la propreté, la quiétude puisqu'elle était classée la plus propre et la mieux éclairée d'Algérie.

Ces dernières années, la situation a totalement changé au grand dam des Guelmis qui évoluent dans un environnement malsain, ce qui se traduit par des dépotoirs à ciel ouvert, la prolifération des rats, des moustiques et des animaux errants, des caves et des vide-sanitaires inondés. Les élus locaux n'ont pas tenu leurs engagements et leur passivité a contribué à la détérioration de la qualité de vie au niveau de tous les secteurs de la ville. La société civile n'a pas jugé utile de réagir pour faire face à cette catastrophe écologique.

Cependant, le déclic salvateur s'est déclenché la semaine dernière au sein de la cité champ-de-manœuvres, sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya. En effet, El Hadj Larbi, président du comité de quartiers a réussi à mobiliser quelques dizaines de locataires des immeubles collectifs 1, 2 et 3, accompagnés de leurs enfants et armés de pelles, bêches, râteaux, pioches et brouettes. Un travail collectif de quelques heures a permis aux volontaires de nettoyer et d'assainir le site qui est redevenu propre, sain et agréable. De grandes quantités de déchets ont été ramassées et évacuées dans des containers appropriés.

D'autre part, sérieusement motivés par El Hadj Larbi, les locataires de ces bâtiments ont cotisé pour faire appel à une entreprise privée qui a débarrassé les caves des vieux objets et nettoyé les lieux qui ont été désinfectés.

Déterminés à assumer leurs responsabilités citoyennes, les résidents de cette charmante cité ont décidé de faire appel à la Sonelgaz qui leur a installé un compteur pour permettre la mise en service de la minuterie au niveau des cinq étages sachant que l'OPGI s'était désisté quant à la prise en charge de cette dépense.

Ces démarches ont amélioré notablement le cadre de vie des locataires ravis de voir leurs enfants s'adonner à leur jeu favori dans un espace sain et sécurisé. Il reste à espérer que cette action citoyenne initiée par El Hadj Larbi fera tache d'huile pour redorer le blason de la ville de Guelma.

H. B.

UNIVERSITÉ 8-MAI 1945

Plus de 250 étudiants étrangers inscrits

Plus de 250 étudiants étrangers sont inscrits pour l'année 2008-2009 à l'université 8-Mai 1945 de Guelma. Ce nombre est "significatif" eu égard au caractère relativement récent de cet établissement devenu université à part entière le 30 septembre 2001 après avoir fonctionné en tant que centre universitaire depuis le 7 juillet 1992. La majorité des étudiants étrangers, représentant 22 nationalités, est issue des pays africains, notamment de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Nigeria, de la République arabe sahraouie démocratique et du Sénégal. Ils sont répartis à travers la faculté de droit, littérature et sciences sociales, celle des sciences et de l'ingéniorat et la faculté des sciences économiques et de gestion. L'université du 8-Mai 1945, qui entend jouer un rôle de premier plan à l'échelle internationale et africaine dans les domaines de la recherche et de la formation, œuvre au soutien à la mobilité entrante et sortante des étudiants et enseignants (Maghreb, pays arabes, Europe, Amériques, Chine et Afrique subsaharienne). Cette démarche s'appuie sur les accords internationaux et bilatéraux signés avec des universités étrangères, a expliqué la même source, faisant état, dans ce cadre, de l'invitation par l'université de Guelma de 15 professeurs étrangers, en 2007-2008, pour *"développer et promouvoir l'échange d'expériences dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique"*. L'université 8-Mai 45 accueille actuellement quelque 15.000 étudiants, dont 3.650 sont inscrits en première année de l'enseignement supérieur.

AÏN-DEFLA, SATISFACTION DES CITOYENS

Le transport urbain opérationnel

PAR EL-MILIANI

Notre enquête à travers les APC de Khemis-Miliana, Aïn Defla et El-Attaf ainsi que le reportage paru jeudi dernier concernant l'absence de transport urbain, ont porté leurs fruits. En effet, le même jour, à partir de 10 heures, simultanément à travers les trois villes citées, le projet est devenu opérationnel et les bus affectés au transport urbain ont fonctionné normalement. A Khemis-Miliana, les citoyens qui attendaient depuis longtemps ce moyen de transport devenu indispensable étaient ravis en voyant les bus flambant neufs parcourir les grandes artères en direction des différents quartiers de la ville. Pour toutes les directions, le prix du billet a été fixé à 10 DA. Un citoyen rencontré dans le bus exprime sa joie : *«Enfin, l'APC a pensé à nous. Maintenant, nous pouvons faire des courses dans de bonnes conditions. Je souhaite que tous les usagers auront la sagesse de penser à l'entretien des bus dans l'intérêt de tous»*. M. Chelfi, 68 ans, habitant au quartier Souamaâ, abonde dans le même sens : *«Bravo ! Ils ont pensé aux vieilles personnes qui ne peuvent se déplacer pour faire des courses»*.

A Aïn Defla et à El Attaf, c'est le même spectacle et les citoyens sont ravis de régler leurs affaires, car, il faudra le souligner, les différents quartiers de ces deux villes sont aussi éloignés les uns des autres. D'autres villes bénéficieront du transport urbain à l'instar de Miliana et Djendel.

E. M.

SOUK AHRAS, PORTES OUVERTES SUR L'ARTISANAT

LES MÉTIERS TRADITIONNELS À L'HONNEUR

Nos jeunes et talentueux artisans ont démontré que l'art et les métiers traditionnels demeurent de véritables promoteurs d'emploi, tout en préservant nos us et nos coutumes ancestraux.

PAR K. MEHRI

Le musée Mohamed-Boudiaf de la ville de Souk-Ahras a abrité, durant quatre jours, des journées portes-ouvertes sur l'artisanat. Des dizaines d'associations exerçant dans le domaine ont ainsi profité de cet espace pour ravir le public par la beauté et la finesse des produits à travers lesquels nos jeunes et talentueux artisans ont démontré que l'art et les métiers traditionnels demeurent de véritables promoteurs d'emploi, tout en préservant nos us et coutumes ancestraux. Des plats traditionnels (couscous, chekhchoukha, gâteaux…) aux habits manuellement brodés, en passant par le tapis local, la poterie et les objets de garniture, ces métiers ont ainsi généré 2.600 postes de travail, soit 1.300 artisans, ce qui porte le nombre des petites et moyennes entreprises (PME) à Souk-Ahras à 3.500, selon M. Kamel Selmi, directeur de la PME de la wilaya. Parmi les problèmes soulevés par les exposants, on peut citer le manque de locaux, les difficultés rencontrées au niveau des banques, l'approvisionnement en matière première et l'écoulement du produit. Pour le directeur de la PME, on mettra fin à ces difficultés durant l'année 2009 avec la réalisation d'une chambre d'artisanat au chef-lieu de wilaya qui se chargera de l'approvisionnement et de l'écoulement dans le but d'encourager d'autres jeunes chômeurs à intégrer le domaine.

K. M.

DELLYS, LA VIEILLE CASBAH

Lancement des travaux de restauration

Les travaux d'urgence de restauration de la vieille Casbah de Dellys (75 km à l'est de Boumerdès) ont été confiés à 04 entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la restauration des vestiges et monuments historiques. Ces travaux consistent en des déblaiements, ramassage des ordures et autres rejets divers de terres et de gravats, outre le classement de vieilles pièces lithiques disséminées à travers ce site antique et la remise en place d'autres pierres demeurées encore en bon état. Ils portent aussi sur le confortement de constructions menaçant ruine, sous les effets conjugués du temps, de l'intervention de l'homme et autres facteurs naturels. En prévision de ces travaux, la Casbah de Dellys a été divisée en 04 principaux districts, a indiqué le responsable du bureau d'études chargé de ce projet, en se basant sur le degré de sensibilité et l'importance historique des monuments et éléments architecturaux englobés par chaque zone, à l'instar des Zaouias, la vieille mosquée, l'école coranique et le mur de protection (menaçant ruine) ceinturant la ville de Dellys, du côté de la mer sur une longueur de 2.000 mètres, en sus de 200 autres constructions diverses datant de l'époque turque. Selon la direction de la culture, maître d'ouvrage, ces opérations sont inscrites au titre de la première phase de mise en oeuvre du "plan permanent de préservation et restauration de la Casbah", élaboré en novembre 2007 par le ministère de tutelle, sur la base d'un diagnostic global et précis de cette vieille cité côtière. L'opération de restauration de la vieille ville s'étalera sur 14 mois. Une enveloppe de 10 millions de dinars a été affectée à l'esquisse de ce plan, tandis qu'une dotation de 100 millions de dinars sera nécessaire à la concrétisation des travaux de restauration, en plus d'un avenant de 65 millions destinés à financer d'autres actions de restauration de haute technicité à effectuer dans l'enceinte de la ville de Dellys.

BOUSSAADA, JARDIN PUBLIC

Objet de toutes les convoitises

Le jardin Belguizaoui continue d'alimenter les discussions publiques dans la ville de Boussaâda. Objet jusqu'à récemment des convoitises des spéculateurs du foncier qui désiraient le transformer en lots de terrain constructibles, cet espace vert densément boisé est aujourd'hui un réceptacle pour les eaux usées devant le manque d'intérêt que lui manifestent les riverains.

Pour des écologistes locaux, cette forêt composée de peuplements d'eucalyptus plantés durant les années 1940 continuera d'aiguiser les appétits tant qu'elle ne disposera pas d'un statut clair garantissant sa protection en dépit d'être maintenant une propriété du secteur forestier. Les autorités locales projettent de faire de cet espace un lieu de détente et de loisirs à condition d'attirer les investisseurs privés et de les intéresser à adhérer à cette perspective. Une telle perspective semble la plus idéale et la plus prometteuse notamment avec l'implantation, tout autour du jardin Belguizaoui, d'une piscine semi-olympique, d'une salle omnisports, d'une auberge de jeunes, outre une série d'équipements touristiques, dont l'institut d'hôtellerie et l'hôtel El-Caïd. Le marché aux puces qui se dresse à l'entrée de la ville fait partie, de son côté, des signes de ruralisation que Boussaâda tente de s'en défaire pour redorer son ancienne image de site d'attraction touristique par excellence.

BOUIRA

24.468 postes d'emploi créés en 2008

Quelque 24.468 postes d'emploi, dont 5.864 permanents, ont été créés cette année à Bouira, à la faveur des différents dispositifs étatiques d'insertion des catégories des jeunes. Une situation de la direction de l'emploi fait, ainsi, état de la création de 10.515 postes d'emploi temporaires, au titre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), la prime d'insertion des diplômés (PID), indemnité des activités d'intérêt général (IAIG) et primes pour activités d'insertion sociale (PAIS). Par ailleurs, le même rapport signale le financement de 1.270 projets au titre de divers autres dispositifs, ayant généré quelque 2.076 emplois, dont 806 permanents. La mise en œuvre de programmes sectoriels a permis, en outre, la création de 11.877 postes d'emploi (dont 4.594 permanents), dont un taux de 40% enregistré dans le seul secteur du bâtiment et des travaux publics. Parallèlement, il a été enregistré 29.711 demandes d'emploi au 30 septembre dernier au niveau de la wilaya, pour une offre de 5.104 postes, dont 4.173 placements. Ces placements ont été opérés à raison de 1.279 dans le secteur public, 1.578 dans le secteur privé et 1.316 dans des entreprises étrangères. Pour ce qui est de la nature de ces emplois, le directeur du secteur a relevé le caractère temporaire de ces postes, notamment ceux offerts par les grandes entreprises étrangères de réalisation, dont l'essentiel de l'activité est limité au secteur du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique.

TEBESSA

Production d'un millier de tonnes de pommes de terre

La dernière production saisonnière de la pomme de terre dans la wilaya de Tébessa a atteint cette année plus d'un millier de tonnes. Cependant, cette importante production récoltée, notamment dans la région de Cheria, à 40 Km au sud du chef lieu de wilaya, est menacée de pourrissement faute de chambres froides suffisantes dans la wilaya, ce qui hypothèque la commercialisation de ce produit, cédé à 15 dinars le kilogramme, selon la même source. La chambre froide relevant de l'ancienne coopérative des fruits et légumes (COFEL), encore opérationnelle dans la wilaya, n'a pas pu répondre à la demande des agriculteurs, qui menacent de se désintéresser à l'avenir, de la culture des maraîchères. La surface réservée à la production de la pomme de terre a connu durant ces quatre dernières années, plusieurs extensions, ou elle est passée de 800 à 1.200 hectares. Outre Chéria, la pomme de terre est également cultivée en grande quantité dans les localités de Lehouidjebet et El-Ma La biadh.

BATNA, RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION

Prochain raccordement de plus de 4.000 foyers

Plus de 4.000 foyers de la wilaya de Batna seront raccordés "dans les prochains mois" au réseau d'électrification rurale. L'opération retenue dans le programme quinquennal 2005/2009 au profit de 4150 ménages, mobilise un montant de 699 millions DA et porte sur la construction d'un réseau de transport de 399,5 km dont 99 % actuellement réalisés. Pour la période 2010/2014, il est proposé le raccordement de 8.000 foyers répartis sur l'ensemble de la wilaya pour un coût total de 720 millions DA. Entre 1999 et 2004, la wilaya de Batna avait bénéficié d'une opération de construction de 710 km de lignes d'électricité rurale pour un montant total de 845 millions DA, a rappelé la DIM qui note que l'opération avait alors permis le raccordement e 4.500 foyers. Le taux de raccordement au réseau d'électrification rurale dans la wilaya de Batna dépasse 90 % et atteindra 92 % à la fin des projets en cours contre 88 % en 2002.

Editorial

AU NOM DU BON SENS

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

Le ministère de l'Education a fixé les dates des examens de fin d'année des cycles primaire, moyen et secondaire. L'information en elle-même n'a rien de spéciale, sinon qu'elle situe les prochaines échéances aux élèves des différents cycles pour se préparer dans les conditions les plus favorables et ainsi être en mesure de passer les épreuves avec succès. Bien que les trois examens soient importants dans le cursus scolaire des élèves, le baccalauréat reste celui qui focalisera le plus l'attention en raison de son aspect déterminant pour l'avenir des candidats à l'enseignement supérieur. Là encore, il ne s'agit que de rappel de quelques évidences pour noter enfin l'essentiel, à savoir que le ministère de l'Education nationale ne peut occulter une autre réalité du secteur et se contenter de la sorte de faire comme si tout allait pour le mieux et qu'il suffit ainsi de mettre les élèves, leurs parents et la famille des enseignants devant leurs responsabilités en arrêtant les dates des différents examens. Il y a lieu de rappeler, pour ce faire, les grèves cycliques qui ont perturbé la scolarité l'année dernière, causant ainsi des retards dans l'application des programmes, au point où le ministre de l'Education a été contraint de céder et de promettre que les sujets proposés au baccalauréat se rapportent aux leçons dispensées durant l'année scolaire. Une grande concession qui aura permis de calmer les esprits et de surmonter momentanément une crise. Mais comme l'histoire semble se répéter, le secteur de l'éducation est de nouveau perturbé par des mouvements de protestation des enseignants du secondaire et celui des adjoints de l'éducation, et rien n'indique que les contestataires vont abdiquer, déterminés qu'ils sont à aller jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Ni les ponctions sur salaires ni même toute autre menace qui plane sur les enseignants grévistes ne semblent en mesure en effet d'influer sur le mouvement de contestation. Ce sont à chaque fois, des nouvelles actions qui ,sont annoncées. Il en résulte un bras de fer perpétuel qui fatalement se répercute sur la scolarité des élèves, pris effectivement en otage. Personne n'a le droit de dire alors qu'il n'est pas responsable de cette situation et c'est pour le moins condamnable que de tenter par divers artifices de minimiser la grogne d'un côté ou le préjudice causé de l'autre quant à la qualité de l'enseignement au nom on ne sait quelle stratégie ou logique. Il s'agit là de l'avenir de nos enfants et pour cette grande responsabilité, toutes les initiatives allant dans le sens du dénouement de ce pourrissement qui ne dit pas son nom sont les bienvenues avant qu'il ne soit trop tard. Il faut alors jeter des passerelles aux lieu et place de quelques solutions de replâtrage auxquelles on a déjà eu recours par le passé pour contenter les uns au détriment forcément de la qualité de notre enseignement et de la valeur de nos diplômes.

A.T.

Personne n'a le droit de dire alors qu'il n'est pas responsable de cette situation et c'est pour le moins condamnable que de tenter par divers artifices de minimiser la grogne d'un côté ou le préjudice causé de l'autre.

MIDI Quotidien national d'information

Directeur de la publication Gérant :
Réda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédacteur en chef :
Said Boucetta
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia, Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

TOURISME INTERNATIONAL

Les perspectives pour 2009 sont inquiétantes

Après quatre années d'envolée, le tourisme international s'est fait couper les ailes par la crise financière.

D. R.

PAR BRIGITTE HAGEMANN

Sa croissance devrait ralentir à 2% en 2008 et tourner autour de zéro en 2009, prévoit l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

"Le tourisme vit un des plus sévères revers de son histoire", a déclaré dimanche à l'AFP le sous-secrétaire général de l'OMT, Geoffrey Lipman. "Les perspectives pour 2009 sont inquiétantes, nous ne prévoyons pas de reprise au premier semestre".

L'an dernier, 903 millions de touristes ont voyagé à travers le monde, soit 6,6% de plus qu'en 2006, un résultat supérieur aux attentes. Malgré la crise, l'OMT, qui dépend des Nations unies, maintient ses prévisions à long terme, tablant toujours sur 1,6 milliard de touristes en 2020.

Certes moins affecté que l'immobilier, la construction ou l'automobile, le tourisme est frappé de plein fouet par la récession des pays industrialisés. Mais, selon l'OMT, "quand l'activité repart, c'est aussi le premier secteur à rebondir".

"Les touristes ne vont pas forcément renoncer aux voyages, mais ils auront davantage recours à des compagnies low cost, opteront pour des destinations plus proches et auront tendance à raccourcir leurs séjours", a expliqué M. Lipman.

Les voyages d'affaires sont particulièrement touchés: les entreprises, surtout dans le secteur financier et bancaire, ont resserré leurs budgets et réduit le nombre des séminaires et conférences.

Après une hausse soutenue de 5,7% sur les quatre premiers mois de 2008 et un pic de 7% en mai, la croissance du tourisme international a commencé à se tasser à partir de juin (1,5%). Sur les huit premiers mois, le marché a crû de 3,7%, mais devrait se dégrader nettement par la suite.

La chute est particulièrement sensible en Asie-Pacifique, en plein boom jusqu'en mars (+7% sur 18 mois), avant de ralentir nettement en juin et voir ses arrivées internationales diminuer de 2% en août. Le taux de progression de l'Afrique a été divisé par deux, à 3,2% sur huit mois.

L'activité en Europe tourne également au ralenti (+1,7% sur huit mois), après avoir crû de 5% en moyenne ces deux dernières années.

Les voyages d'affaires sont particulièrement touchés: les entreprises, surtout dans le secteur financier et bancaire, ont resserré leurs budgets et réduit le nombre des séminaires et conférences.

Première destination mondiale avec 81,9 millions de touristes en 2007, la France n'est pas épargnée par la crise: sur les sept premiers mois de l'année, le nombre de visiteurs a reculé de 0,6%. Les arrivées internationales ont nettement diminué en juin (-3,3%) et juillet (-2,8%).

Son principal rival en Europe, l'Espagne, broie également du noir, subissant un recul de 0,9% sur neuf mois, une baisse qui a atteint 8% en juillet, en pleine haute saison.

D'autres destinations ont été jusqu'ici mieux loties: profitant du dollar faible, les Etats-Unis ont attiré 9,5% de touristes de plus depuis le début de l'année. Le tourisme continue aussi à battre son plein au Moyen-Orient, en hausse de 17,3%.

Une conférence régionale d'experts et de ministres de l'OMT consacrée à la crise et à l'environnement a été programmée pour dimanche et lundi à Charm-el-Cheikh en Egypte, qui veut se transformer en destination "verte", à l'instar du Sri Lanka. Parmi les réponses possibles à la crise, M. Lipman a cité un "moratoire sur les taxes liées aux voyages": "les gouvernements doivent se rendre compte que ce n'est pas le moment d'alourdir le fardeau des entreprises".

Le tourisme, a-t-il estimé, devrait être "parmi les premiers secteurs à bénéficier de plans de relance prévoyant notamment le développement des infrastructures".

B. H./AFP

SI LE DIALOGUE ENGAGÉ AVEC HAMAS ÉCHOUE

ABBAS CONVOQUERA DES ÉLECTIONS DÉBUT 2009

Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé dimanche qu'il convoquerait des élections générales début 2009 si le dialogue avec le mouvement islamiste Hamas devait échouer.

"Si le dialogue ne réussit pas, au début de l'année, il y aura un appel et un décret présidentiel pour la tenue d'élections législative et présidentielle", a affirmé M. Abbas devant le Conseil central de l'OLP (CCOLP), une instance clef de l'Organisation de libération de la Palestine. Il a toutefois assuré qu'il était "prêt à poursuivre le dialogue dans lequel nous mettons tous les efforts pour qu'il réussisse". M. Abbas a présenté au vote du CCOLP un texte, basé sur une proposition égyptienne d'accord, qui doit servir de point de départ à un nouveau round de discussion avec le Hamas. Le président palestinien a ainsi appelé à un "nouveau dialogue sans condition" afin de réaliser "l'unité" des Palestiniens, divisés politiquement et géographiquement depuis la prise du pouvoir des islamistes dans la bande de Ghaza en juin 2007. Le document, qu'il a lu devant les membres du CCOLP, prévoit "la création d'un gouvernement provisoire accepté par toutes les factions et respectant le programme de l'OLP", qui reconnaît Israël et a accepté le principe de deux Etats israélien et palestinien vivant côte à côte. Le texte stipule également que "l'OLP restera ouverte au dialogue" avec Le Hamas. Il prévoit aussi "la réforme des services de sécurité palestiniens", une question qui a provoqué de nombreux conflits entre le Fatah, le mouvement de M. Abbas, et le Hamas. Une nouvelle fois, M. Abbas a accusé le Hamas d'être responsable de l'échec d'une rencontre au Caire, qui devait s'ouvrir début novembre, mais à laquelle le Hamas a refusé de participer en raison d'arrestations de ses militants en Cisjordanie. M. Abbas a par ailleurs dressé un bilan d'échec des négociations avec Israël, affirmant qu'aucun point d'accord n'avait été trouvé depuis la relance des pourparlers de paix en novembre 2007. "Nous ne nous sommes mis d'accord jusqu'à présent sur aucune question. Tous les dossiers restent en discussion", a-t-il affirmé. "Même si (la secrétaire d'Etat américaine) Condoleezza Rice ou quelqu'un en son nom a dit, même si Tzipi Livni ou quelqu'un en son nom a dit, qu'il existait des accords en préparation, cela n'est pas vrai", a-t-il ajouté. Il a accusé Israël de ne respecter aucun de ses engagements pris dans le cadre de la Feuille de route, le dernier plan de paix entre Israéliens et Palestiniens. "Tout le monde sait qu'Israël n'a cessé à aucun moment la colonisation, la construction du mur, les agressions, n'ouvre pas les institutions (palestiniennes) à Jérusalem", des points inclus dans le document, a-t-il indiqué. De son côté, l'Autorité palestinienne a "fait des efforts qui ont produit des résultats et apporté la sécurité et la stabilité dans l'ensemble des villes de Cisjordanie", a-t-il dit.

FRANCE, ÉLECTION CONTESTÉE DE MARTINE AUBRY

Les socialistes se déchirent

Martine Aubry ou Ségolène Royal, les socialistes continuaient de se déchirer dimanche autour de l'élection contestée de leur chef, laissant craindre une scission du deuxième parti de France, incapable de s'organiser face à la majorité de droite en vue de la présidentielle de 2012. "Tant de haine", titrait *le Journal du dimanche*, soulignant que le Parti socialiste était "confronté au cauchemar de la scission". "La fracture", titrait *Le Parisien* dimanche au milieu du dessin de la rose du PS coupée en deux.

Face à face, les camps de l'ancienne ministre Martine Aubry, 58 ans, tenante de la gauche du parti et architecte de la loi sur les 35 heures de travail par semaine, et de l'ex-candidate à la présidentielle de 2007 Ségolène Royal, 55 ans, partisane d'une "rénovation" du PS sans exclure une ouverture au centre.

Selon les chiffres publiés samedi par la direction du PS, Martine Aubry est arrivée première lors du vote des militants avec une très légère avance de 42 voix sur sa rivale. Faux, rétorque le camp de Ségolène Royal qui crie au complot pour l'évincer, dénonce des "tricheries" et exige un nouveau vote. Les deux camps évoquent des fraudes et les décomptes ont été vérifiés dans certaines fédérations comme en Gironde (sud-ouest) où des erreurs ont été relevées.

Une "commission électorale fédérale se réunira lundi" et "tous les résultats, qui ont déjà été recomptés, le seront de nouveau", a affirmé dimanche Alain Anziani, mandataire de Martine Aubry. Un conseil national est prévu mardi pour trancher. "Je serai le Premier secrétaire de tous les militants socialistes", a affirmé dimanche Martine Aubry, immédiatement contestée par Ségolène Royal qui a critiqué sa rivale pour s'être "autoproclamée" nouveau chef du parti alors que le décompte n'est pas validé.

Cette guerre de chiffres et de mots fait craindre un éclatement du deuxième parti de France ou du moins des divisions profondes qui le rendent ingouvernable, soulignent la presse et les analystes. Le PS "est coupé en deux", relève *Le Parisien Dimanche*, entre deux lignes politiques difficilement conciliables: celle de Martine Aubry, "ancrée à gauche, opposée à toute alliance avec le centre", et celle de Ségolène Royal qui prône "une souplesse dans les alliances et un parti de masse à l'américaine".

Cette crise ouverte est l'aboutissement de mois de luttes d'influence qui se sont soldées par l'échec du PS à voter un projet commun lors du congrès de Reims (est) la semaine précédente. Le leader de la gauche du parti, Benoit Hamon, arrivé troisième au premier tour et qui s'est rallié à Martine Aubry, a dit craindre pour l'avenir de son parti. "Aujourd'hui, l'unité du Parti socialiste est en cause. Et son existence même", s'alarme-t-il dans la presse régionale.

Le secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Jean-Marie Bockel, ex-PS rallié à la majorité de droite du président Nicolas Sarkozy, voit dans cette crise "l'aboutissement tragique d'un processus de désagrégation" entamé depuis dix ans. Cette crise, l'une des plus graves qu'ait connues ce parti, semble en tout cas devoir éloigner le PS du sursaut qu'il espérait tirer de la désignation d'un nouveau leader qui, pour la première fois, est une femme.

DAMAS

Ouverture d'une réunion sur la sécurité en Irak

Une réunion sur la sécurité en Irak s'est ouverte dimanche à Damas en présence de représentants de plusieurs pays, notamment des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France. De hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères ou de l'Intérieur de Syrie, d'Irak, d'Egypte, de Jordanie, de Turquie, de Russie, de Chine, du Japon, ainsi que des représentants de l'Onu, de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et de la Ligue arabe prennent part à cette réunion qui doit durer deux jours. "Nous nous réunissons pour aider le peuple irakien à assurer sa sécurité et sa stabilité", a affirmé le ministre syrien de l'Intérieur Bassam Abdel-Majid à l'ouverture de la réunion.

VENEZUELA

Elections régionales test pour Caracas

Les bureaux de vote ont ouvert dimanche à 6h00 (10h30 GMT) au Venezuela pour des élections régionales présentées par le président Hugo Chavez comme un test pour son "socialisme du XXIe siècle", dix ans après son élection. Quelque 17 millions de Vénézuéliens sont appelés à élire notamment 22 gouverneurs, et 328 maires jusqu'à 16h00 (20h30 GMT), un scrutin qui fait suite à deux mois de campagne intense du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV) et de ses opposants. L'opposition, renforcée par l'échec en décembre 2007 du référendum constitutionnel proposé par le gouvernement, en a fait également un test national, qu'elle a qualifié de "marathon vers la liberté".

AFGHANISTAN

Renforts américains à la frontière avec le Pakistan

Une brigade américaine de 3.500 à 4.400 hommes va être envoyée en renfort en janvier 2009 en Afghanistan et déployée dans l'est du pays, afin d'aider à lutter contre les infiltrations d'insurgés depuis le Pakistan, a annoncé dimanche un porte-parole de l'armée américaine. Cette brigade fait partie des renforts réclamés par les responsables militaires américains, qui pourraient se monter au total à 20.000 soldats, a poursuivi le colonel Greg Julian lors d'une conférence de presse à Kaboul. "La première brigade sera déployée dans le commandement régional Est, dans des zones qui ne sont actuellement pas couvertes", a expliqué le porte-parole.

HOMMAGE AU CARDINAL

Eternel Hadj M'hamed El Anka

Quoiqu'on ait pu dire et écrire sur la musique chaabie, El Hadj M'hamed El Anka et son art continuent de susciter la passion et de faire des émules chez les disciples de ce genre musical.

PAR MOHAMED BENREBIAI

De son vrai nom Aït Ouarab Mohamed Idir Halo, Hadj M'hamed El Anka est né le 20 mai 1907 à Alger. Toutes les biographies qui lui sont consacrées rapportent cette anecdote qui lui a valu, malencontreusement, l'inscription sur le registre de l'état civil de l'ajout du mot Halo à son patronyme. Son oncle maternel remplaçant son père Mohamed Ben hadj Saïd, souffrant ce jour là, a répondu "Khalou" ("Ana Khalou") au préposé au guichet qui cherchait à compléter le nom du nouveau-né. Ainsi, Khalou fut transcrit pour donner «Halo» inscrit tel quel par le préposé. Il devient alors Halo Mohamed Idir. Après avoir fréquenté, à la Casbah, l'école coranique de la rue Gariba (1912-1914), il entra à l'école primaire où il eut comme instituteur Brahim Fatah qui lui enseigna le français (1914-1917). Puis son oncle maternel et sa grand-mère l'inscrivirent dans une école à Bouzaréah, où ils demeurent. Après deux années, il dut interrompre ses études pour aider à subvenir aux besoins de sa famille. Sa passion pour la musique populaire fut très précoce, dès l'âge de neuf ans. Il se «débrouillait» pour assister aux veillées musicales, organisées à l'occasion de fêtes, dans la Casbah. Mais les circonstances qui tracèrent son futur chemin datent du mois de ramadhan de l'année 1918. Pendant ce mois sacré, il amenait quotidiennement à son oncle maternel, qui travaillait comme gardien au port, son ftour. Dans le cours du trajet, qu'il devait emprunter, se trouvait le café de la Gare, tenu alors par Rabah dit Charbonnier, où pendant tout le mois, le maître incontesté alors de la musique populaire, Cheikh Mustapha Nador - de son vrai nom Mustapha Saidji (1874-1926) -, animait des soirées. Le jeune M'hamed, attiré par la musique s'attardait, le soir, à l'extérieur du café pour écouter tout en tambourinant sur la table.

Un musicien en herbe

Un jour, le patron, attendri par cette scène, le fit entrer dans la salle où, raconte-t-on Cheikh Nador lui avait, une fois, remis, entre les mains, un tambourin. Celui qui n'était encore que M'hamed ne manquera plus les soirées animées par ce grand Cheikh, rapporte Rabah Saadallah dans son livre consacré au maître. Après un certain temps passé chez Kehioudji, demi-frère de Hadj Mrizek qui l'a reçu en qualité de musicien à plein temps au sein de l'orchestre qui animait les cérémonies de henné, réservées généralement aux artistes débutants, Si Said Larbi, musicien et figure respectable de la Casbah, l'introduisit dans l'orchestre de Cheikh Nador. La réticence dont ce dernier a fait montre au départ, s'estompa, au fil du temps, face à la grande persévérance et les qualités indéniables du jeune musicien qui monte. Il s'accrocha tellement, ne lâchant plus Cheikh Nador qu'un jour, selon Rabah Saadallah, celui-ci le qualifia de «El Olka» (sangsue), transformé en El Anka. Une autre version est rapportée par Sid Ali Saâd, membre fondateur de la Fondation El Anka, qui déclara que Cheikh Nador le surnomma El Anka à cause de la pomme d'Adam qu'il avait au cou, témoignage qu'il tiendrait de Omar Bébéo (de son vrai nom Slimane Allane), qui a été un des premiers membres de l'orchestre d'El Anka après que celui-ci eut pris la suite de Cheik Nador, à la mort de ce dernier. C'est un nom qui ne le quittera plus jamais. Cheikh Nador avait été définitivement conquis par les capacité d'assimilation de ce jeune homme et l'avait pris sous sa coupe. Après le décès de Cheikh Nador au mois de mai 1926 à Cherchell, où ce dernier venait juste de s'installer, El Anka prit son relais dans l'animation des fêtes familiales. L'orchestre était constitué, entre autres, de Si Said Larbi, (Birou Saïd), de Omar Bébéo (Slimane Allane) et de Mustapha Oulid El Meddah. La veuve de Cheikh Nador lui remettra, généreusement, à sa demande, le diwan de son défunt mari. Hadj M'hamed El-Anka va parfaire sa formation musicale auprès de Cheikh Saïdi (de son vrai nom Reghai Abderrahmane) et profitera des connaissances, concernant notamment les grands poètes algériens, d'un des plus brillants érudits d'Alger Sid-Ahmed Ben Zekri, proviseur du lycée franco-musulman. Le 5 août 1931, cheikh Abderrahmane Saïdi s'éteignit. Dès lors, El Anka se retrouvait seul dans le genre musical populaire (mdih) répandu, alors, dans la Casbah (mdih).

Le créateur du chaâbi

«Le chaâbi, sous sa forme actuelle, est l'œuvre de Hadj M'hamed El Anka. Il est le créateur incontestable de ce genre particulier de musique populaire. Apparu dans le contexte de l'émergence du mouvement national, le chaâbi, connu d'abord sous l'appellation Moghrabi, répondait à l'exigence du petit peuple : écouter un genre musical moins savant que l'andalou. Dans l'ancienne cité algéroise, la Casbah, l'andalou est réservé aux nantis. D'où la nécessité pour les artistes issus de la Casbah de lancer une musique fondée sur des textes au langage populaire. Du Meddah (midh : chant religieux) à l'interprète, le chaâbi se caractérise dès les années vingt par de petits instruments, tels que le violon, la kuitra et le tambourin. La décennie d'après s'ouvre sur un début de modernisation qui revient au maître incontesté du genre… El Hadj M'hamedEl Anka». (Mohamed Redouane in le Matin du 10 août 2000). EI-Hadj El-Anka introduit, dans une musique réputée monovocale, un jeu instrumental plus ardent, dépouillé de sa nonchalance. Sa manière de mettre la mélodie au service du verbe était tout simplement unique. Il avait, soulignait Bachir Hadj Ali, *«intégré dans le tissu mélodique des qaçaïd, des thèmes parfois étrangers et, dans le rythme, des figures nouvelles, sans que l'allure algérienne, ou plutôt maghrébine, en soit fondamentalement affectée».* El Anka fera son entrée au conservatoire municipal d'Alger en 1955, en qualité d'enseignant du chaâbi. Parmi ses premiers élèves qui deviendront célèbres, on peut citer Amar Laâchab, Rachid Souki, Hassen Saïd… Plusieurs noms ont fait irruption sur la scène nationale, El Hachemi Guerrouabi, Boudjemâa El Ankis, Amar Zahi, Hassen Saïd, Abdelkader Chaou, etc. qui, dans la foulée de Mahboub Bati, précurseur de la chansonnette dans le chaâbi, introduisirent de nouvelles variations dans la musique et dans les textes. Le nouveau genre, appelé le néo chaâbi ou le chaâbi moderne, que ne reconnaissent pas les puristes et conservateurs du chaâbi, se fraie désormais sa place dans la scène musicale populaire. Parmi les puristes, comme interprètes du genre musical hérité d'El Anka, Maâzouz Bouadjadj demeure, à 75 ans, le survivant de la catégorie des plus grands.

D. R.

> *El Anka fera son entrée au conservatoire municipal d'Alger en 1955, en qualité d'enseignant du chaâbi. Parmi ses premiers élèves qui deviendront célèbres, on peut citer Amar Laâchab, Rachid Souki, Hassen Saïd… Plusieurs noms ont fait irruption sur la scène nationale, El Hachemi Guerrouabi, Boudjemâa El Ankis, Amar Zahi, Hassen Saïd, Abdelkader Chaou.*

Les dernières soirées

El Anka animera les deux dernières soirées de sa carrière en 1976, à Cherchell, pour le mariage du petit-fils de cheikh Mustapha Nador et, en 1977, à El-Biar, chez la famille Cherifi qui lui était très attachée. El Hadj El Anka a interprété près de 360 poésies (qaca'id) et produit environ 130 disques. Il portera la voix du chaâbi au-delà de nos frontières. En 1932, El-Hadj M'hamed El-Anka avait été l'hôte du Roi du Maroc, Sidi Mohamed Benyoucef, à l'occasion de la fête du Trône au cours de laquelle il a gratifié l'assistance d'une magistrale interprétation. Entre cette date et 1946, il animera plusieurs fêtes et galas au Maroc et en France auprès des émigrés qui garderont longtemps, en tête, sa chanson «El Ghorba Saïba». Evoquer la vie et l'œuvre de celui que d'autres préfèrent appeler «le Phénix» nécessiterait plus d'un volume et il est bien triste qu'un tel géant de notre patrimoine culturel ait suscité chez les responsables que peu d'égards. Hadj M'hamed El Anka décède le 23 novembre 1978, à Alger, et fut inhumé au cimetière El-Kettar où des milliers de personnes lui rendirent un dernier hommage.

M. B.

D. R.

Cuisine

Aubergines à la sauce tomate

Ingrédients :
500 g d'aubergines
400 g de tomates concassées
5 gousses d'ail
10 centilitres de bouillon de légumes
2 c. à soupe d'huile d'olive
Une pincée de cannelle
Une pincée de piment
Sel, poivre
Préparation :
Laver les aubergines, les essuyer, les couper en rondelles de 1 centimètre environ, les saler et les faire dégorger dans une passoire pendant 30 min.
Eplucher les gousses d'ail et les couper en rondelles. Essuyer les aubergines. Chauffer une c. à soupe d'huile dans une grande poêle et faire revenir les rondelles d'aubergines, à feu moyen, jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Les éponger sur du papier absorbant.
Préchauffer le four à 210°C (thermostat 7). Faire revenir l'ail dans 1 c. à soupe d'huile, ajouter le bouillon de légumes et les tomates avec leur jus. Saler, poivrer, assaisonner avec la cannelle et le piment. Laisser mijoter 15 min et, selon le goût, rectifier l'assaisonnement.
Disposer les aubergines et la sauce tomate dans un plat à gratin en alternant les aubergines et la sauce tomate et faire cuire au four pendant 15 min. Servir aussitôt.

Crêpes de bananes

Ingrédients :
2 bananes mûres
1 c. à soupe de sucre en poudre
1 c. à soupe de lait
1 œuf
3 c. à soupe d'huile
3 c. à soupe de farine environ (adapter selon la consistance désirée)
25 g de beurre
1 pincée de sel
Préparation :
Eplucher les bananes et les écraser à l'aide d'une fourchette. Mélanger avec le sucre. Battre l'œuf. Ajouter la farine, le sel, le lait. Bien battre. Ajouter la purée de bananes. Bien mélanger.
Dans une poêle anti-adhésive, faire chauffer l'huile et le beurre. Verser 1 c. à soupe de pâte à la banane. Etaler. Faire cuire.

EXERCICES DE RELAXATION

DISSIPER UN MAL DE TÊTE

Le mal de tête s'installe ? Avant de vous précipiter sur un médicament, testez ces petits gestes relaxants qui desserrent l'étau.

PAR OURIDA AÏT ALI

Respirer au grand air

Au bureau ou à la maison, ouvrez grandes les fenêtres, quel que soit le temps. L'air du dehors agit comme un véritable anti-stress, libère les tensions et oxygène le cerveau.

Ainsi, la pression sanguine se normalise et le mal de tête baisse d'un cran.

Quelques minutes de gym des yeux

Accoudé à une table, fermez les yeux et appuyez sur vos paupières avec la paume des mains. Maintenez une forte pression pendant cinq secondes environ et relâchez. Comptez jusqu'à trois, puis recommencez cet exercice cinq fois.

Il vous fera encore plus de bien si, en même temps, vous respirez lentement et profondément.

Un bon thé pour se donner un coup de fouet

Riche en tanins astringents, le thé vert soulage rapidement les maux de tête liés au manque de sommeil ou à une journée de travail trop bien remplie. A condition de le boire très chaud et de le préparer à la marocaine, en ajoutant dix morceaux de sucre pour un demi-litre d'eau.

Avec quelques feuilles de menthe, cette boisson donne un véritable coup de fouet.

Rester dans le calme

La lumière et le bruit, il n'y a pas pire pour activer la douleur et transformer un simple mal de tête en migraine. Eteignez les lampes, ainsi que les écrans de télé ou d'ordinateur. Et, si vous en avez la possibilité, allongez-vous. Pour un retour au calme, tirez les rideaux.

Ou mieux, portez des stop bruits si vous en avez. Pas de radio ni de téléphone non plus.

PLEURS DE BÉBÉ

APPRENDRE À LES DÉCODER

Douleur, faim, ou fatigue ? Du simple appel au cri d'alerte, comment reconnaître le "message" que votre bébé essaie de transmettre à travers ses pleurs ?

Petits sanglots répétés et insistants :

Ce sont souvent des pleurs d'inconfort, de gêne. Vérifiez l'état de sa couche (l'urine peut être irritante pour sa peau fragile), qu'il n'a ni trop chaud ni trop froid, qu'il est dans une position de sommeil confortable. Votre bébé est peut-être trop couvert, dans une pièce trop chauffée ou l'air est sec, bref, il a peut-être soif. Dans ce cas, proposez-lui de l'eau et non du lait.

Sanglots qui démarrent doucement mais gagnent en intensité :

Votre bébé pleure sans doute de faim ! Même si l'heure exacte n'a pas sonné, nourrissez-le car tous les bébés ont leur propre rythme.

Longs sanglots après un moment de veille :

Il pleure sûrement de fatigue. S'il s'énerve, il a peut-être besoin d'un instant de proximité, lové au chaud contre votre poitrine. N'hésitez pas à le bercer, à le promener dans l'appartement tout en lui parlant doucement. Le balancement de vos pas le calmera sûrement et l'endormira peut-être.

Cris aigus, stridents :

Ce sont des pleurs de douleur. Il souffre peut-être des fameuses "coliques du nourrisson" : prenez-le dans vos bras ou allongez-le le long de votre avant-bras et, de votre autre main, massez-lui le ventre. Mais s'il a de la fièvre, qu'il a changé de comportement, de teint, appelez un médecin sans tarder.

Pleurs pour rien ?

Pas de panique ! Le "coup de blues" au moment où la nuit tombe est fréquent chez les tout-petits. Une journée de larme "sans raison" peut être aussi le signe du passage à un autre stade de son développement. Restez détendue, à l'écoute. Laissez votre bébé seul puis revenez le voir. Et faites-lui confiance : épuisé par ses propres sanglots, il finira par s'écrouler de sommeil. Et demain matin votre tout-petit se réveillera tout sourire !

Trucs et astuces

L'ail et les chiens

Pour ne plus donner envie aux chiens de faire leurs besoins sur vos murs, préparez un mélange d'ail et de piments forts et pulvérisez de ce mélange les murs.

Cage à lapin propre

Pour éviter les traces d'urine et les crottes partout dans la cage, placez un bag de coin (animalerie) avec de la litière pour chat. Pour habituer votre lapin à utiliser son «petit coin», mettez dans le bag l'urine et les crottes de votre animal. Celui-ci aura vite compris.

Hamster bien portant

Introduisez dans son alimentation du jus d'orange et des carottes râpées à l'huile d'amande douce s'il souffre de constipation.

Soins des chats

Pour faire avaler un médicament à un chat, écrasez-le comprimé ou videz une gélule dans un peu de beurre mélangez le tout et enduisez-lui la patte. Le chat va la lécher.

O. A. A.

Katie Holmes : Tom l'empêche de respirer !

Katie Holmes est au bord de l'implosion ! Ses semaines sont de plus en plus chargées notamment à cause de « All my sons », son show à Broadway, et une fois le week end arrivé, direction Los Angeles pour rejoindre Tom Cruise. Resultat, Katie n'a plus une seconde à elle et réclame aujourd'hui à son époux qu'il la laisse respirer !*« Katie ne peut plus tenir ce rythme, et elle dit que Tom va devoir la délester de quelques tâches »* rapporte une source au magazine à scandales *«The National Enquirer»*, et d'ajouter *: « Tom n'arrive pas à comprendre qu'elle a besoin d'une pause de temps en temps.»* Oui, Katie, le gourou Cruise t'autorise à dormir quelques heures. Merci, ô gourou Cruise !

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1793 Les sans culottides

C'est ce jour que fut publié le calendrier révolutionnaire, créé par le mathématicien Romme, et enjolivé par le poète Fabre. L'année ne commençait plus le 1er janvier mais le 22 septembre, date de l'équinoxe d'automne et anniversaire de la République. Elle était divisée en douze mois égaux de trente jours. Les cinq journées restantes, en septembre, étaient dévolues aux fêtes laïques : il s'agissait des "sans-culottides". Les noms des mois évoquaient de façon poétique les vendanges (vendémiaire), les brumes (brumaire), les frimas (frimaire). Nivôse voyait l'apparition du temps des neiges, pluviôse la saison des pluies, ventôse celle des vents, en hiver. Le printemps s'ouvrait avec germinal (la germination), suivi de floréal avec ses fleurs et de prairial et ses prairies. L'été, enfin, s'épanouissait avec les moissons de messidor, la chaleur des bains de thermidor, avant de s'achever parmi les fruits de fructidor. Un mois contenait trois décades, et chaque journée était placée sous le signe d'un animal, d'un légume ou d'un objet... Le dixième jour ou "décadi" était le jour de repos du travailleur.

1874 Clôture contre les intrusions humaines

Le fil de fer barbelé, appelé aussi ronce artificielle ou barbelé, est une forme de fil de fer fabriqué de sorte à être piquant avec des pointes ou des angles parfois coupants disposés à intervalle régulier. Une personne ou un animal essayant de franchir ou de passer à travers du fil de fer barbelé aura de fortes chances de se blesser. Il est notamment utilisé dans les clôtures pour le bétail en raison de son faible coût et autour des zones nécessitant une sécurité accrue pour éviter les intrusions. Sa pose est aisée et ne nécessite pas de compétences particulières, il suffit de disposer de quelques points d'attache où l'on peut le fixer avec des câbles ou des agrafes. l'Américain Joseph Glidden de DeKalb (Illinois), déposa ce jour le brevet du fil de fer barbelé le plus répandu et construisit la première machine capable de le produire en grande quantité. La facilité avec laquelle on pouvait le déployer fit qu'il se répandit très vite auprès des éleveurs aux États-Unis. De larges zones pouvaient être désormais clôturées, augmentant ainsi le rendement des élevages et la rentabilité des terres. Les barrières étaient auparavant essentiellement en bois et nécessitaient beaucoup de temps pour être installées et entretenues.

1988 Un fervent défenseur de l'écologie

Jacques-Yves Cousteau a consacré sa vie au monde sous-marin. Il a été océanographe, essayiste, producteur de films, écologiste, plongeur et inventeur d'engins de l'exploration des grands fonds. Il se découvre une passion pour le grand bleu dans les calanques près de Marseille. En 1950, le commandant Cousteau reprend à Guinness, le brasseur irlandais, un ancien dragueur de mines anglais qu'il transforme en navire de recherches océanographiques. La « Calypso » lui permet désormais de sillonner les mers et les océans. En 1960, le commandant Cousteau s'engage contre l'immersion de déchets radioactifs en Méditerranée. Il convainc le général de Gaulle de stopper ce projet. En intervenant plusieurs fois à la tribune de l'ONU, il parvient à faire classer l'Antarctique zone protégée. Il réunit plus de cinq millions de signatures pour la pétition «Droits des générations futures», qu'il remet lors du sommet sur la Terre à Rio de Janeiro en 1992. En 1974, il crée la «Cousteau Society» aux Etats-Unis, puis la «Fondation Cousteau» en France (devenue «Equipe Cousteau» en 1992) qui se consacre à la protection de la planète et à la collecte de fonds auprès de ses membres pour financer les expéditions. Il est élu à l'Académie française ce jour.

1992 L'havre de paix de la reine

Le château de Windsor à Windsor dans le Berkshire est le plus grand château habité au monde, mais aussi le plus ancien habité sans discontinuité. La surface au sol du château est d'environ 45.000 m². Avec le palais de Buckingham à Londres et le palais de Holyrood à Édimbourg, c'est l'une des principales résidences officielles des membres de la famille royale du Royaume-Uni. La reine Élisabeth II y séjourne plusieurs week-ends dans l'année, l'utilisant à la fois comme résidence privée et comme résidence officielle. En 1952, Élisabeth II accéda au trône et décida de faire de Windsor sa principale résidence de week-end. Un incendie déclaré ce jour dans la chapelle privée de la reine se propagea rapidement. Le feu fit rage pendant 15 heures, détruisant 9 des principales salles des appartements. Le coût total des réparations s'élèvera à 37 millions de livres sterling. Cette restauration fut entreprise sans l'aide d'aucun impôt supplémentaire imputé aux contribuables britanniques.

2000 La vedette nippone

La nouvelle console de jeu de Sony, la « Playstation 2 intègre un lecteur DVD, un processus très puissant et plus de mémoire que sa version précédente. La véritable révolution de ce nouveau produit interviendra en 2001 avec l'accès au jeu en ligne et la connexion internet high débit. L'émeute sera là pour accueillir la vedette nippone

2002 Cambriolé pour la première fois de son histoire

A Genève, le Musée de l'horlogerie a subi l'un des plus grands casses de ces dernières années. C'était ce jour vers 5 heures du matin que des malfrats défoncent la porte d'entrée du musée et dérobent en trois minutes 177 bijoux rarissimes, dont une quarantaine de montres en lice pour le Grand Prix de l'horlogerie.Le butin est estimé à 10 millions de francs. Seule une montre a pour l'heure été retrouvée, en 2005, chez un antiquaire londonien. Les voleurs sont non seulement très bien préparés, mais ont bénéficié certainement de contacts dans des réseaux mafieux internationaux afin de pouvoir écouler leur marchandise.

LE CARNET DU MIDI

1929 GEORGES CLEMENCEAU

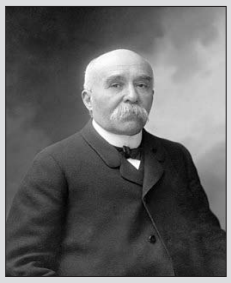

Georges Clemenceau dit «le Tigre», est la principale personnalité des débuts de la IIIe République. Médecin, homme de gauche, contestataire-né, il est de tous les combats.
Il voit le jour en 1841 en Vendée. Étudiant, il est emprisonné quelques semaines sous le Second Empire pour avoir troublé l'ordre public. Sous la IIIe République, en 1876, Clemenceau est élu député de Paris. Grâce à ses talents d'orateur, il prend la tête des députés de la gauche. Évincé de la politique par le scandale de Panama, il se cantonne dans le journalisme mais revient en grâce avec l'Affaire Dreyfus. le 23 avril 1905, Jean Jaurès et Jules Guesde fondent à Paris le deuxième grand parti de la gauche française : la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Passée la guerre, Georges Clemenceau est élu par acclamation à l'Académie française et reste à la tête du gouvernement jusqu'au 18 janvier 1920. Il meurt ce jour.

1963 LEE HARVEY OSWALD

Lee Harvey Oswald est né le 18 octobre 1939 à la Nouvelle Orleans en Louisiane. Il serait l'assassin présumé du président américain John Fitzgerald Kennedy selon les conclusions des deux enquêtes gouvernementales ayant examiné les circonstances de l'assassinat. Enfant difficile, il entre dans l'armée américaine puis rompt prématurément son engagement dans l'armée en prétextant le fait qu'il était le seul soutien pour sa mère souffrante. Il fait un séjour de deux ans en URSS se marie et retourne à Dallas où il s'installe avec sa famille.
Le matin du 22 novembre, entre 12h et 12h30, plusieurs personnes virent un homme à la fenêtre du cinquième étage. À 12h30 précises, le Président traversait Dealey Plaza et était assassiné. Oswald fut inculpé du meurtre du Président. Pendant son interrogatoire, il nia avoir assassiné qui que ce soit. Après 12 heures d'interrogatoire dont peu de traces ont été conservées, Oswald fut assassiné ce jour par Jack Ruby à 11h21 dans les garages de la police de Dallas et, en plus, en direct sous les yeux de millions de téléspectateurs alors qu'on s'apprêtait à le transférer des cellules de la police vers la prison.

1997 BARBARA

Monique Andrée Serf, dite Barbara est née à Paris le 9 juin 1930. Monique, à 16 ans, est peu attirée par les études. elle ambitionne depuis longtemps de devenir pianiste et chanteuse. En 1961, elle décroche un tour de chant du 9 au 20 février, en première partie de Félix Marten à Bobino, rue de la Gaieté, dans le quartier du Montparnasse à Paris. Dans ses mémoires, qui paraissent en 1998, elle révèle une part douloureuse de son enfance en parlant d'inceste sans que le mot lui-même soit écrit, ce qui donne un autre éclairage à certaines de ses chansons, plus particulièrement : Nantes, L'Aigle noir, Mon enfance et Au cœur de la nuit. Elle a toujours choisi avec soin ses partenaires musicaux, souvent issus du jazz et ce, dès les années 1960. 1993 voit la dernière apparition de Barbara sur la scène parisienne au Châtelet. Victime d'un choc toxi-infectieux, elle décède ce jour à Paris.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

Accusé levez-vous !

Par A. Ferrag

La mort du mari infidèle

Le 17 novembre 2008, le tribunal criminel d'Alger a eu à traiter une affaire de meurtre commis par Salima, une femme agée de 36 ans et mère de deux enfants, sur la personne de son mari Nacer, âgé de 38 ans et commerçant en produits cosmétiques de son état.

Un jour Nacer tombe sous le charme de Sarah, une jolie cliente âgée de 20 ans, brune, élancée avec de longs cheveux châtains, venue s'acheter un parfum.

Depuis, Nacer n'a d'yeux que pour la demoiselle, devant laquelle il est en extase car c'est tout à fait son genre de femme, et c'est ainsi qu'ils prennent l'habitude de se téléphoner et discuter pendant de longues heures.

En ce jour fatidique du 22 juin 2007, Salima, en se rendant au magasin de son mari, entend des murmures étouffés et le rire de son mari… Elle avance lentement, jette un œil à l'intérieur et découvre son mari enlacé à une jeune femme. La tête de Salima s'est vidée, elle a envie de se jeter sous les roues d'une voiture ou par une fenêtre pour en finir avec cette vie qui n'a plus de sens pour elle.

Son mari rentrera vers 19h00, une dispute violente éclate entre eux.

- Pourquoi tu m'as trahie ?

- C'est assez simple ; c'est elle que je préfère, elle a 20 ans, elle est belle, elle me donne le joie de vivre, alors que toi tu m'ennuies, tu te plains toujours, tu es trop sérieuse !

Folle de rage, Salima va chercher un couteau et frappe aveuglément son mari en plein abdomen le laissant abandonné gisant dans une mare de sang.

Salima est arrêtée et jugée au tribunal d'Alger.

Interpellée, la coupable reconnut les faits qui lui sont repprochés.

- Pourquoi avez-vous tué votre mari?

- Il m'a trahie, je ne voulais pas le tuer. Dans un moment de colère, j'ai pris un couteau et je le lui ai planté en plein ventre.

Les faits sont clairs, le représentant du ministère public refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusée la gravité de son geste. Il relatera les differents épisodes de cette affaire qualifiée de cruelle: *«Cette femme reconnaît en toute aisance son intention de tuer son mari. Elle est donc capable du pire et ne mérite pas de circonstances atténuantes.»* Après cette lecture, il requiert la peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre de Salima.

L'avocat de la défense demande d'alléger cette peine et de comprendre l'état psychologique dans lequel se trouvait sa cliente : *«Ma cliente a agi sous l'effet de la colère, elle n'a pas prémédité son acte. Elle n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'elle faisait.»*

Au terme du procès, la cour revient afin de rendre le verdict : Salima est condamnée à 15 ans de réclusion criminelle.

A. F.

Mahmoud et Salah poignardent sauvagement leur victime

Le 18 novembre 2008, la Cour criminelle près le tribunal d'Alger s'est prononcée sur l'affaire de deux malfaiteurs accusés de vol et de tentative de meurtre.

Mahmoud, 35 ans, et Salah, 37 ans, ont reconnu les faits retenus contre eux. D'ailleurs, ils n'ont pas le choix, toutes les preuves les incriminent dans cette affaire qui a eu lieu le 23 novembre 2007 dans l'un des quartiers à Bab Ezzouar. Un clandestin de 40 ans et père de trois enfants est surpris par les deux jeunes hommes, ces derniers lui assènent 42 coups de couteau sur tout le corps, avant de prendre la fuite avec sa voiture une 307 et son argent, l'abandonnant baignant dans une mare de sang.

Arrêtés, les deux malfaiteurs, reconnaissant les faits qui leur sont reprochés ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur pour vol et homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Ils ont été écroués en application des articles 30, 254, 263 alinéa 3 du code pénal.

-Nous n'avions pas l'intention de le tuer, nous voulions seulement la voiture

-Pourquoi l'avoir poignardé ?

-Nous voulions juste qu'il reste tranquille

-Je précise que lorsqu'on ne veut pas faire de tort à quelqu'un, on ne le poignarde pas aussi sauvagement que vous l'avez fait !

Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public a fait ressortir dans son réquisitoire la gravité de cette agression qui a coûté la vie à un père de famille et a rappelé leur passé judiciaire, en leur faisant remarquer qu'ils n'en sont pas à leur première affaire de vol. Enfin, il demande à la Cour de ne pas prendre en considération les circonstances atténuantes et requiert la perpétuité à l'encontre des deux assassins.

Les avocats de la défense plaident pour leur part les circonstances atténuantes.

Après de longues délibérations, la Cour revient et rend son verdict : les deux inculpés sont condamnés à vingt cinq ans de réclusion criminelle.

A. F.

Découverte d'un cadavre à Bab Ezzouar

Un drame bouleversant a secoué les habitants de Bab Ezzouar. En effet, un jeune homme âgé de 34 ans, est retrouvé sauvagement assassiné.

Le 21 octobre 2007, le corps inerte d'un jeune homme gît dans une mare de sang. Les services de la police examinent le cadavre. Sid Ali pouvait-il deviner à ce moment là que sa vie était en danger ? quelques secondes plus tôt, deux malfaiteurs agresse le jeune homme lui assénant plusieurs coups de couteau. Les agresseurs prennent ensuite la fuite, s'emparant d'une somme de 4.000 dinars et du portable appartenant au défunt.

Après une minutieuse enquête, les deux personnes, Youcef âgé de 31ans et Lamine âgé de 35 ans, sont arrêtés et présentés aux services de la police judiciaire, et reconnaîssent les faits .

Quelques jours plus tard le dossier fut déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mena le cours de cette affaire de vol et de meurtre. Convaincu de tous les arguments confirmant les délits reprochés aux accusés, le juge les envoya derrière les barreaux. Lors de leur comparution le 11 novembre 2008, Youcef nie avoir été l'auteur d'un crime aussi violent, il reconnaît avoir participé au vol, mais il se dit incapable de commettre un crime. Lamine reconnut avoir tué Sid Ali, et dit qu'il a regretté son geste.

Le rapport du médecin légiste est formel : Sid Ali a rendu l'âme à la suite d'une hémorragie provoquée par de multiples coups de couteau, dont deux mortels au niveau du foie et de l'artère fémorale.

La parole revient ensuite au représentant du ministère public ; relatant les faits contenus dans le dossier, il ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie dont ont fait preuve les accusés envers Sid Ali ; «je prie l'honorable cour de n'accorder aucune clémence pour Youcef et Lamine» ; il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle pour Lamine et 7 ans de prison ferme pour Youcef

L'avocat de Youcef appuie sa plaidoirie sur le fait que son client n'a rien à voir avec le crime. «Je demande l'aquittement pour Youcef.»

L'avocat de Lamine, a demandé à la cour des circonstances atténuantes ; il rappelle aussi que son client est chômeur et n'a aucune ressource pour subvenir à ses besoins.

Après délibérations, la cour condamne Lamine à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne de Sid Ali et Youcef écope de 2 ans de prison ferme.

A. F.

Sous l'emprise de l'alcool, il tue sa femme

L'affaire traitée par le tribunal criminel de Sidi M'hamed près la cour d'Alger, le 18 novembre 2008, et dont les faits remontent à la fin de l'année 2007, concerne l'accusé Djamel 34 ans, père d'un enfant, sans profession et repris de justice, et qui vit d'expédients, dont la vente de boissons alcoolisée. Celui-ci ne daigne même pas affronter le regards scrutateurs des personnes venues nombreuses assister à ce procès.

Au moment des faits, l'accusé était ivre, une dispute s'est déclenchée entre les deux époux.

Djamel étrangle son épouse sous l'effet de la colère.

Quelques jours plus tard, une judicieuse enquête permet de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé du crime, Djamel le mari, qui ne nie pas les faits retenus contre lui, mais précisant qu'il n'avait nullement l'intention de commettre cet horrible crime.

Une année plus tard, il fait la même déclaration lors de son procès. Djamel assis au banc des accusés reconnait les faits qui lui sont reprochés. A la question du président sur ce qu'il pensait de cette affaire, il déclare regretter amèrement avoir mis fin involontairement à la vie de sa femme.

«J'avais consommé de l'alcool, je ne me souviens pas vraiment de la raison qui a provoqué le drame, mais je suis désolé de cet acte qui a coûté la vie à ma femme» dira-t-il.

Le président ne manquera pas de mentionner le passé lourd de l'accusé qui possède un casier judiciaire bien chargé.

Le procureur général, dressant un violent réquisitoire contre l'accusé, insista sur le fait qu'il s'agit d'un dangereux criminel qui doit être jugé pour homicide volontaire. Il demande à la Cour de ne pas prendre en considération les circonstances atténuantes et requiert la peine de vingt ans de réclusion criminelle contre l'inculpé.

Alors que l'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes, précisant que son client avait agi « sans l'intention de donner la mort ».

Après de longue délibérations, la cour rendra son verdict : malgré toute la bonne volonté de son avocat, Djamel ne bénéficiera pas des circonstances atténuantes. La peine prononcée par le procureur général sera maintenue, à savoir vingt ans de réclusion criminelle.

A. F.

LA LECTURE ÉLECTRONIQUE POUR JUNIORS

Quand Internet modifie les tendances des ados ?

Nouvelle tendance d'instruction et d'apprentissage fort plaisante, la lecture à travers le Web ou le e.reading passionne plus d'un. C'est dire que l'invasion du Net dans le quotidien des familles algériennes continue à modifier les habitudes intellectuelles des personnes qui s'accordent à trouver aujourd'hui la lecture à travers le Web plus pratique que celle des livres.

PAR D. SOLTANI

Les adultes ne sont pas les seuls mordus de la lecture électronique. Les enfants sont également concernés par cette nouvelle formule d'apprentissage qui, bien que réservée à une mince tranche sociétale, celle des enfants issus d'un milieu plus ou moins aisé, de parents instruits, qui disposent d'un ordinateur et d'une ligne Internet à la maison, séduit plus d'un.

Des contes de fées par-ci, des bandes dessinées par-là, en passant bien entendu par les incontournables fables de La Fontaine, de nombreux enfants algériens ont découvert le e-reading (lecture électronique) pour juniors. Ce nouveau moyen d'éducation et de divertissement génère de plus en plus de jeunes adeptes depuis plusieurs années.

Karima, mère d'une petite fille âgée de 8 ans, affirme permettre à son enfant de lire sur Internet des petits contes pour juniors. *«Elle a vite appris à parler et à écrire le français. Etant donné que son père et moi l'avions initiée à la langue depuis son jeune âge, ces institutrices ont remarqué son évolution rapide»*, raconte-t-elle. Cette maman, soucieuse de l'évolution intellectuelle de son enfant, raconte comment son éducatrice à l'école maternelle, sise à Hydra, l'a initiée à la lecture de brèves histoires sur le net. *«Elle a depuis pris beaucoup de plaisir à cette forme de lecture et réclamait de pouvoir lire à la maison des histoires sur le net. Depuis, elle est devenue une véritable adepte du e.reading»*, témoigne, satisfaite, la maman»

Bonne ou mauvaise habitude pour les tout petits ? Sur ce sujet, les avis de spécialistes divergent

F. Latoui, psychologue clinicienne explique qu'il faut choisir aux petits la lecture qui saura leur parler, les aider à construire leur monde imaginaire, à nourrir leur curiosité scientifique et surtout à enrichir leur niveau linguistique. De nombreux spécialistes concordent sur ce point. Pour faciliter cette mission, un grand nombre d'enseignants, de pédagogues et de psychologues ont, de nos jours, tendance à se diriger vers la toile pour dénicher des lectures intéressantes sur le Net, voire même orienter les enfants vers cette forme de lecture.

De son côté, un pédopsychiatre n'a pas manqué de signaler que «le contact avec le livre ne doit pas du tout représenter un fardeau pour le petit. C'est pour cette raison qu'il faut à tout prix privilégier une méthode pédagogique plus animée et plus divertissante que le traditionnel livre. Le web ne pourra qu'être avantageux dans cette tâche puisqu'il attire plus facilement le petit vers l'univers imaginaire de la lecture». Aussi, le spécialiste signale que les textes sur le web sont toujours illustrés de belles images en couleur, ce qui attire l'enfant et lui permet de joindre l'utile à l'agréable.

Le Web attire-t-il les enfants à la lecture ?

«Attirer les jeunes vers la lecture, telle est donc l'astuce recherchée», déclare une psychologue. Toutefois, souligne-t-elle, les jeunes ont de moins en moins envie de lire et ont besoin d'un guide pour les aider à voyager dans ce monde imaginaire. La lecture est presque négligée dans certains foyers. En plus de cela, l'amour du livre s'apprend dès le plus jeune âge. Si ce dernier a la chance d'avoir des parents qui lisent, il est directement familiarisé avec la lecture. Le Web n'est en réalité, à mon sens, qu'un moyen pour rendre agréable la lecture et attirer donc les chérubins vers le passionnant univers de la lecture.

Ennemi de la lecture traditionnelle

Il existe ceux qui voient en cette méthode un ennemi de la bonne vieille lecture traditionnelle. Pour eux, l'enfant perd contact avec le livre et devient dépendant de la lecture à travers le Web. Mais, y a-t-il réellement un quelconque préjudice pour les enfants ? Aucunement, s'accordera à dire un pédopsychiatre. «Les bibliothèques électroniques restent les plus belles, et les plus riches au monde car on y trouve tout. Le téléchargement est souvent gratuit. En plus, il n'y a aucune raison de penser que cela puisse tuer l'envie de lire sur un support en papier. Car, certains enfants ou adultes peuvent imprimer leur histoire pour bien la lire.

Aussi faut-il signaler, sur un autre chapitre, que la lecture à travers le Web est une combine plus bénéfique pour le budget des parents, car cela leur coûterait moins cher qu'un livre acheté chez le libraire du coin.

D. S.

15.000 enfants sans-domicile à Alger

Le président de la Fédération nationale du développement de la santé et de développement de la recherche «FOREM», M. Mustapha Khiati, a assuré que le nombre d'enfants sans-domicile a atteint selon les dernières statistiques plus de 15.000 enfants de la wilaya d'Alger. Il explique en marge d'une conférence qu'il a animée à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant que ces chiffres constituent une « honte » pour l'Algérie. Les rues de la capitale sont devenus le refuge de ces enfants qui prennent le chemin de la débauche. La situation de ces enfants reflète par ailleurs « la souffrance réelle » de cette catégorie démunie de la société. M. Khiati ajoute : Nous recensons chaque année 3000 nouveaux cas d'enfants illégitimes alors qu'il n'existe aucune politique nationale pour remédier à ce fléau.» Aussi, les enfants sont devenus victimes de touts types de violence avec 87 enlèvements en 2007, explique l'orateur qui évoque l'inexistence d'une loi qui protège les enfants, si ce n'est les lois et des accords internationaux. Pour ce qui est du travail des enfants, le professeur Khiati souligne que le nombre de ces derniers s'élève à 300.000 enfants exploités au marché noir , un chiffre qui se multiplie durant les vacances ». C'est lors de cette même conférence que le président de la FOREM a exposé son livre « la cybercriminalité et l'enfance en Algérie ». Un ouvrage de 124 pages écrit en langue française, dans lequel il évoque les avantages et inconvénients de l'Internet, avec quelques statistiques sur l'utilisation du Net en Algérie.

Les bébés en poussette "face à la route" sont plus stressés

Les bébés transportés dans des poussettes où ils tournent le dos à leurs parents sont plus stressés et risquent d'être "appauvris émotionnellement", conclut une enquête de l'Université de Dundee (Ecosse) publiée vendredi. Au contraire, l'enfant promené en faisant face à son père ou sa mère se sent rassuré, son pouls est moins élevé et il a deux fois plus de chances de s'endormir, selon cette étude menée sur un total de 3.000 "couples" enfant-bébé.

Lors d'une expérience spécifique menée sur 20 bébés, les chercheurs ont découvert que 25% des parents parlaient à leur progéniture lorsqu'elle leur faisait face dans la poussette ou le landau. C'est deux fois plus que pour les poussettes "face à la route"-de loin les plus répandues-, où les enfants sont nettement moins susceptibles de parler, de rire ou plus généralement de communiquer avec leur parent. Les mères ayant l'occasion d'utiliser successivement les deux types de poussettes riaient plus fréquemment en "face-à-face". Seulement un des 20 bébés en question a ri pendant son trajet "face à la route", contre 10 bébés promenés dans une poussette "dos à la route", selon cette étude. "Les neurosciences nous ont aidés à comprendre l'importance de l'interaction sociale pour le développement cérébral de l'enfant pendant ses premières années", a commenté le Dr Suzanne Zeedyk, du département "psychologie" de l'Université de Dundee. "Si les bébés passent beaucoup de temps dans des poussettes, cela amoindrit leur capacité à communiquer facilement avec leurs parents". "A un âge où le développement cérébral est plus important qu'à tout autre moment de la vie, cela a un impact négatif sur leur développement", a-t-elle souligné. "Nos données montrent que pour de nombreux bébés, la vie en poussette est appauvrie émotionnellement et peut être stressante, or des bébés stressés feront des adultes anxieux", selon elle.

BOXE (SUPER-LÉGERS)

Victoire de Ricky Hutton sur Paulie Malignaggi

Le Britannique Ricky Hatton a battu l'Américain Paulie Malignaggi par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise lors d'un combat de la catégorie des super-légers, samedi à Las Vegas. Cette victoire du champion IBO des super-légers, face au détenteur de la ceinture IBF, lui ouvre les portes pour disputer un titre dans l'un des quatre grands championnats reconnus (WBA, WBC, IBF, WBO). Hatton, 29 ans, a connu l'an dernier face à Floyd Mayweather Jr l'unique défaite de sa carrière en 45 combats professionnels. C'était la quatrième fois qu'il se produisait dans la capitale du jeu. Le Mancunien a annoncé récemment qu'il s'était séparé de son entraîneur de toujours Billy Graham, après 11 ans de collaboration, et il avait révélé, le 3 septembre dernier, qu'il allait préparer le combat contre Malignaggi avec...
Floyd Mayweather senior, le père de son unique vainqueur.

LOURDS/WBC

Lennox prêt à affronter Klitschko pour 100 M. de dollars

Le Britannique Lennox Lewis, ancien champion du monde des poids lourds, a déclaré hier qu'il pourrait faire son retour sur le ring moyennant 100 millions de dollars, après que son ex-adversaire, l'Ukrainien Vitali Klitschko, a appelé à une revanche du combat de 2003.
"Si quelqu'un est prêt à me donner une somme d'argent convenable, disons environ 100 millions de dollars (env. 79,5 millions d'euros), alors je monterai à nouveau sur le ring", a déclaré Lewis, qui n'a pas combattu depuis 2003, à l'hebdomadaire britannique Mail on Sunday.
"Je n'ai pas à le faire (remonter sur le ring, ndlr). Je n'ai pas besoin de cet argent et mon héritage parle de lui-même", a toutefois tempéré le boxeur de 43 ans, avant de préciser: "Mais la boxe a besoin de moi. Aujourd'hui, chez les lourds, les combats sont tellement ennuyeux. Tous les grands noms ne boxent plus. Je voudrais sauver mon sport". Jusqu'à présent, Lewis, qui a promis qu'il reviendrait "pour gagner et non faire de la figuration", n'a reçu que des offres de 40 millions de dollars pour enfiler à nouveau les gants. Vitali, 37 ans, l'aîné des frères Klitschko, est sorti de sa retraite en octobre, près de quatre ans après son dernier combat, pour s'adjuger la ceinture WBC, en battant le Nigérian Samuel Peter par arrêt de l'arbitre au 9e round.La semaine dernière, le boxeur ukrainien avait appelé à une revanche face à Lennox Lewis, ancien détenteur des ceintures WBO, IBF et IBO, qui l'avait battu le 21 juin 2003 par arrêt à la 6e reprise, avant de mettre un terme à sa carrière en 2004.

COUPE ET CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD DES CLUBS

La JSMB et la JSK en lice

L'Union nord africaine de football (UNAF) a procédé, dimanche à Tunis, au tirage au sort des rencontres des championnats d'Afrique du Nord des clubs champions et vainqueurs de coupe.

La rencontre, à laquelle ont assisté les représentants de la JSM Bejaia, qui prend part à la coupe des vainqueurs de coupe, et de la JSK, qui jouera le championnat des clubs champions, ainsi que le président par intérim de la Ligue nationale de football (LNF), M.Said Guidouche, a permis d'arrêter le calendrier des demi-finales et finales, prévues en aller et retour entre les mois de décembre 2008 et janvier 2009.

La JSM Bejaia débutera face au Nadi Port Said d'Egypte, le 05 décembre prochain, et la JSK jouera face aux FAR de Rabat (Maroc) le 19 décembre.

Les finales sont prévues au mois de janvier prochain, à des dates sur lesquelles les équipes qualifiées s'accorderont ultérieurement.

Les primes prévues pour la compétition des clubs champions est de l'ordre de 150.000 dollars pour le vainqueur, 80.000 dollars pour le finaliste et 50.000 et 20.000 dollars pour les troisième et quatrième respectivement.

Pour la coupe des clubs champions, il est prévu des primes de 100.000 dollars pour le vainqueur, 50.000 dollars pour le finalistes et 20.000 que se partageront les troisième et quatrième.

Le tirage au sort a donné lieu aux rencontres suivantes :

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Demi-finales aller
Tunis (17 décembre 18h00) Club Africain (Tun) - Itihad Tripoli (Lib)
Tizi-Ouzou (19 décembre 15h00) JS.Kabylie (Alg) û FAR (Mar)

Demi-finales retour
Tripoli (24 décembre 17h00) Itihad Tripoli û Club Africain
Rabat (26 décembre 18h00) FAR (Mar) - JS.Kabylie

Finales :
Aller: vainqueur C.Africain- Itihad / vainqueur JSK-FAR

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Demi-finales aller
Port-Said (05 décembre17h00) Port Said (Egy)- JSM Bejaia (Alg)
Tunis (18 décembre 18h00) ES.Tunis û vainqueur MA.Fès (Mar)/ Golfe Syrte (Lib)

Demi-finales retour
Bejaia (26 décembre 15h00)): JSM Bejaia û Nadi Port Said
Syrte ou Fès (24 ou 26 déc) Syrte ou Fès û ES.Tunis

Finales
Aller: vainqueur Port Said-JSM Bejaia / ES.Tunis- Syrte ou Fès Les formations libyenne de Golfe de Syrte et marocaine de Moghreb Athlétic Fès jouent le tour préliminaire. L'équipe de Fès s'est imposée à l'aller 3-0, en attendant le match retour prévu le 03 décembre prochain à Syrte.
L'équipe du Ahly d'Egypte ne prend pas part à la compétition, en raison notamment de son engagement dans les compétitions africaines et internationales.

OMNISPORTS

Les AGO des fédérations au plus tard le 31 janvier 2009

La commission des observateurs indépendants (COI), chargée de superviser le renouvellement des instances sportives élues, a préconisé samedi d'arrêter "la date butoir des assemblées ordinaires" des fédérations au plus tard à la mi-janvier 2009.

La commission, qui a estimé que " la situation (du sport algérien) est alarmante", a suggéré aux fédérations sportives de tenir leurs AGO, "compte tenu de la situation de certaines fédérations", entre le 31 décembre 2008 et la mi-janvier 2009. Quant aux assemblées générales électives (AGE), la même commission suggère une date comprise entre le 15 et le 31 janvier 2009.

"Il serait utile que le calendrier concernant les AGE soit communiqué suffisamment à temps à la Commission, afin de lui permettre de contribuer au bon déroulement des élections et à garantir leur sérénité", souligne la "COI". En outre, la commission estime *"nécessaire d'organiser, dés la fin du renouvellement des instances sportives une large et réelle concertation, sans aucune exclusive, afin de parvenir à la refondation et à la rénovation du sport"* algérien, poursuit la commisssion.

La COI, rappelle t-on, a été créée par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports en date du 11 novembre 2008. Elle est notamment chargée de veiller au bon déroulement du processus électoral des instances sportives algériennes.

ARGENTINE

Mort d'un jeune supporter après avoir reçu plusieurs coups de couteau

Un jeune-homme de 20 ans est mort après avoir reçu plusieurs coups de couteau au cours d'une rixe lors d'un match de football samedi en Argentine, a annoncé la police. La bagarre survenue dans la tribune du stade de Colon, dans la région de Santa-Fe (centre-est), a été filmée par les caméras de sécurité.
Le jeune-homme grièvement blessé est décédé dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital, a-t-on précisé de même source.
La victime était accompagnée de son frère qui, également impliqué dans l'incident, a été hospitalisé dans un état grave.

FOOTBALL (CAN-2008 DAMES)

L'Afrique du Sud et le Nigeria en demi-finales

L'Afrique du Sud et le Nigeria ont obtenu leur billet qualificatif pour les demi-finales du 6e Championnat d'Afrique des nations de football dames, au terme de la 3e et dernière journée du groupe B, disputée samedi à Malabo et à Bata. L'Afrique du Sud, déjà assurée sa qualification après deux journées, s'est inclinée 1 à 0 face au Nigeria, le tenant du trophée, se qualifiant aussi après avoir concédé deux nuls. Par ailleurs, le Ghana, l'un des grands favoris de la compétition est éliminé en dépit de sa victoire 3 à 2 sur la Tunisie.

CAN DES MOINS DE 17 ANS 2009

Le Cameroun bat l'Erythrée et se qualifie

L'équipe Camerounaise de football des moins de 17 ans s'est qualifiée en battant son homologue Erythréenne par 3 buts à 0 en match retour comptant pour la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) Alger 2009, samedi à Yaoundé. En match aller, les camerounais s'étaient imposés sur le sol Erythréen (2-0). Ce sera la 6e participation du Cameroun à la phase finale de la CAN des moins de 17 ans. Les Camerounais ont déjà remporté la compétition une fois, en 2003 au Swaziland.

CHAMPIONNAT INTER RÉGIONS

Report des 14e et 15e journées

Les 14é et 15é journées du championnat inter régions de football Groupe Est, Centre et Ouest, prévues initialement les 11 et 15 décembre 2008 sont reportées, a annoncé dimanche la ligue Inter Régions de Football (LIRF). Les rencontres ont été programmées au vendredi 19 décembre et au lundi 29 décembre, précise la LIRF. Le report de ces deux journées est dicté par la programmation des derniers tours régionaux par les ligues, et du 1/32éme de finale de la Coupe d'Algérie les 25 et 26 décembre 2008 par la Ligue Nationale de Football, ajoute-t-on. La 12é journée se déroulera quand à elle le jeudi 27 novembre à 14h30.

FOOTBALL, COUPE DES CONFÉDÉRATIONS

Un tirage des plus alléchants

Le rideau est finalement tombé samedi. Après de longues semaines d'incertitude, tous les pays qualifiés pour cette prestigieuse compétition connaissent leur sort. La seule question qui reste en suspens est de savoir qui remportera le trophée de la Coupe des Confédérations de la FIFA 2009, au soir du 28 juin prochain.

Groupe A : Afrique du Sud, Irak, Nouvelle-Zélande, Espagne
Groupe B : Etats-Unis, Italie, Brésil, Egypte

Le tirage au sort final qui s'est déroulé à Sandton (Johannesburg) a permis aux organisateurs de replacer les concurrents au centre des débats. Désormais, les huit pays en lice ont six mois pour se préparer au mieux. Comme de coutume, la Coupe des Confédérations de la FIFA nous propose son lot d'affiches passionnantes mais, dès à présent, on peut parier que le choc du Groupe B entre le Brésil, tenant du titre, et l'Italie, championne du monde en titre risque de faire couler beaucoup d'encre.

L'animatrice Carol Manana s'est chargée de mettre de l'ambiance dans la salle, tandis que Jérôme Valcke, le Secrétaire Général de la FIFA, conduisait la cérémonie proprement dite, en compagnie de huit charmantes candidates au titre de Miss Monde, chacune représentant l'un des pays qualifiés pour l'édition 2009 de la Coupe des Confédérations de la FIFA.

L'Afrique du Sud, pays hôte et tête de série du Groupe A, disputera le match d'ouverture contre l'Irak au stade Ellis Park de Johannesburg, le 14 juin, dès la fin de la cérémonie d'ouverture. Dans le Groupe B, le Brésil, également tête de série, affrontera l'Egypte, qui reste sur deux sacres consécutifs en Coupe d'Afrique des Nations.

De leur côté, l'Italie et l'Espagne se préparent à disputer leurs premiers matches officiels sur le sol africain face aux Etats-Unis et à la Nouvelle-Zélande respectivement. Le Brésil, lui, y effectue sa première visite depuis dix ans.

Quelques 900 invités étaient présents pour assister à la cérémonie, dont le sélectionneur espagnol Vicente Del Bosque, l'Américain Bob Bradley, le sélectionneur irakien d'origine brésilienne Jorvan Vieira, le tacticien égyptien Hassan Shehata et leur homologue sud-africain, le Brésilien Joel Santana.

Dans son discours, Issa Hayatou, vice-président de la FIFA et président de la Commission d'Organisation de la Coupe du Monde de la FIFA, n'a pas manqué de rappeler que ce tournoi serait avant tout l'aboutissement d'un long processus. *"L'Afrique s'apprête à vivre un de ses plus grands moments"*, a-t-il souligné. *"L'Afrique a beaucoup fait pour le football, nos joueurs font régulièrement honneur à notre continent sur la scène internationale. Je n'en doute pas un instant, l'Afrique du Sud saura incarner les valeurs africaines tout au long de cette compétition, a poursuivi le dirigeant camerounais. Lorsqu'il s'agit de football, l'Afrique est un continent uni. Aujourd'hui, nous sommes rassemblés pour réclamer la place qui nous revient dans l'histoire du football mondial."*

Irvin Khoza, le président du Comité organisateur de la Coupe du Monde de la FIFA 2010, a rappelé que le pays tout entier était bien décidé à faire de cette Coupe des Confédérations de la FIFA 2009 un succès. *"En tant qu'Africains, nous sommes fiers et heureux d'organiser un tournoi qui réunit le champion du monde en titre, les champions des six confédérations de la FIFA et nos Bafana Bafana"*, a-t-il souligné.

RCK : MIHOUBI REVIENT À DE MEILLEURS SENTIMENTS

«Nous devons être solidaires»

L'entraîneur du RCK qui avait jeté l'éponge, est revenu à de meilleurs sentiments. Il a repris les rênes de la barre technique du Raed. La première chose que le coach a déclaré à sa troupe s'est : « il faut qu'on soit unis et ne pas baisser les bras. » La reprise des entraînements s'est déroulée dans une bonne atmosphère, hier à Bouchaoui. Les joueurs étaient contents de retrouver leur entraîneur. Tout le monde sait que c'est la stabilité qui donne la force à une équipe. Avant l'entame du travail Mihoubi a réuni ses joueurs pour tirer certaines choses au clair.

Mettre les points sur les «I» et les barres sur les « T», par rapport à la mentalité qui doit régner dans l'équipe et entre les joueurs en prévision de bons résultats durant les prochaines journées *«Nous devons êtres solidaires. Cela est la première chose que j'ai demandé au groupe, nous devons être main dans la main pour récolter de bons résultats, nous devons tous assumer nos responsabilités. C'est à ce moment là, qu'on pourra sortir la tête de l'eau.» «Mes joueurs doivent être unis et éviter de se jeter la responsabilité des mauvais résultats. Il faut qu'on cesse de se jeter la pierre pour éviter de mauvais résultats à l'avenir. Si on perd on sera tous responsables et si on gagne cela sera le fruit de notre travail tous ensembles. »* Le coach revient plein d'idées derrières la tête pour ne plus revivre le scénario de la semaine dernière contre le CABBA.

Cette fois, c'est contre l'ASO chez lui. Et le RCK voudrait revenir de ce déplacement avec un bon résultat. Aura-t-il les moyens ? On le saura ce jeudi.

M. Y.

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE

L'USMA poursuit sa préparation à Djeddah

L'USMAlger poursuit dimanche sa préparation en prévision de son match retour face au club saoudien d'El-Wihda, mardi à Djeddah pour le compte du 1er tour de la Ligue des champions arabe de football. La délégation algérienne, composée de 35 membres dont 21 joueurs, est arrivée en Arabie Saoudite vendredi dernier. Elle a effectué, samedi et dimanche, deux séances d'entraînement sur la pelouse du stade de l'Emir Abdallah el-Fayçal, à Djeddah, et devra effectuer un dernier galop traînement au stade "Charae" à La Mecque.

La rencontre du championnat saoudien ayant mis aux prises le club d'el-Wihda et celui de l'Itihad a été mise à profit par le staff technique de l'USMA pour jauger les capacités de leur adversaire qui n'est autre que "le doyen" des clubs saoudiens. Concernant cette manche retour, l'entraîneur adjoint de l'USMA, Mustapha Aksouh, a déclaré que "le moral des troupes est au beau fixe et les joueurs sont prêts sur les plans physique et technique, mais il va falloir être vigilant, d'autant qu'il s'agit d'un club qui jouera sur son propre terrain et devant son public. La tâche ne sera guère facile". Les poulains d'Oscar Fullone avaient, rappelle-t-on, pris le meilleur sur leurs vis-à-vis lors du match aller sur un score de (3-0), fin octobre à Alger.

TRANSFERT

Mustapha Biskri approché par le CS Hammam-Lif reste à Bentalha

L'entraîneur algérien Mustapha Biskri, pressenti pour prendre en main l'équipe tunisienne du CS Hammam-Lif (1re division tunisienne de football) a finalement décidé de rester au WR Ben Talha (2é division algérienne) en raison d'un empêchement, a-t-on appris dimanche auprès de l'ex-coach du Mouloudia d'Alger.
"Effectivement, c'était prévu que j'entraîne l'équipe tunisienne du CS Hammam -Lif, mais un empêchement m'a poussé à tout laisser tomber. Je reste au WR Bentalha", a déclaré Biskri, qui n'a pas précisé la nature de cet empêchement. Le journal tunisien la Presse a rapporté dans son édition de dimanche, l'engagement du technicien algérien par l'équipe de Hammam-Lif.
Selon la même source, le technicien algérien devait assister dimanche après midi au stade de Radès (Tunis) à la rencontre entre le CSHL et l'US Monastir.
L'ancien entraîneur du NA Hussein-dey, JS Kabylie, USM Alger, CAB BA et OM Ruisseau avait succédé la semaine dernière à Ismaili à la barre technique du WR Bentalha. Il avait dirigé jeudi dernier son équipe pour la première fois à l'occasion du match de la 12é journée contre la JSMSkikda, remporté sur le score de (2-0). Biskri avait entamé la saison 2008-2009 avec le club marocain du Mouloudia d'Oujda (Est du Maroc) avant de démissionner après la cinquième journée du championnat du Maroc.

1ER CHAMPIONNAT ARABE (-14 ANS)

Tirage au sort le 2 février prochain

Le tirage au sort de la première édition du championnat arabe des moins de 14 ans aura lieu le 2 février prochain, a annoncé dimanche l'Union Arabe de Football (UAFA). Selon la même source, une réunion de coordination entre l'instance arabe, la fédération saoudienne de football ainsi que le partenaire media s'est déroulée mercredi dernier à Riyadh. Seize sélections arabes des moins de 14 ans prendront part à cette compétition qui se déroulera du 4 au 20 février 2009 en Arabie Saoudite. Le vainqueur de la première édition empochera 50.000 dollars, contre 30.000 dollars pour le second et 20.000 dollars pour le 3è. L'Union arabe de football avait invité les fédérations arabes affiliées à participer à cette première édition. Selon la commission technique de l'Union arabe de football, cette compétition est ouverte aux joueurs nés en 1994 comme le stipule la réglementation en vigueur de la FIFA.

STUTTGART

L'entraîneur Armin Veh limogé

Le club allemand de Stuttgart, qui n'a pas enregistré la moindre victoire en Championnat depuis cinq journées, a mis fin aux fonctions de son entraîneur Armin Veh dimanche, a annoncé le club dans un communiqué. L'entraîneur limogé, en poste depuis 2006, a été remplacé aussitôt par la paire Markus Babbel et Rainer Widmayer, a précisé le club. Champion d'Allemagne en 2007, le club souabe n'est que 11e au classement de la Bundesliga. Samedi, lors de la 14e journée du Championnat, il a encore encaissé une cuisante défaite face à Wolfsburg 4 à 1. "Ce fut une décision difficile car nous lui sommes reconnaissants pour ce qu'il a fait ces trois dernières années", a indiqué le président du club, Erwin Staudt, cité dans le communiqué. L'entraîneur avait reconnu vendredi "des erreurs" dans la politique de transfert du club, affirmant que Stuttgart n'avait pas recruté les bons joueurs après son titre conquis en 2007.
Armin Veh, 47 ans, est le deuxième entraîneur de première division à être limogé cette saison après celui de Möonchengladbach.

LA SELECTION DU JOUR

france 3 — **20h55**

Les mystères du sommeil : vos questions, nos réponses

Présentateur : Marina Carrère d'Encausse, Michel Cymes. Réalisateur : Bernard Faroux.

Les Français dorment deux heures de moins qu'il y a 100 ans ! La dette de sommeil chronique entraîne des pathologies : hypertension, diabète, anxiété et dépression, mais met également nos vies en danger : accidents de la route, du travail, irritabilité, stress. Comprendre et mieux gérer son sommeil, c'est aussi se prémunir pour rester en meilleure santé. Pourquoi nous endormons-nous ? Pourquoi ne dormons-nous plus ou si difficilement ? Où sont passées nos nuits d'adolescents où le compteur des heures passées à dormir atteignait les deux chiffres ?

Direct 8 — **20h40**

Opération Lady Marlène

Réalisateur : Robert Lamoureux. Avec Michel Serrault (Paulo), Bernard Menez (Clovis), Pierre Tornade (Le commandant), Robert Lamoureux (Le général), Eddy Arent (Simson).

Au début de 1941, Paulo et Clovis survivent tant bien que mal dans Paris occupé. Cela, grâce à l'imagination de Paulo : se faisant passer pour chefs d'îlots de la Défense Passive, ils profitent des alertes aériennes pour dévaliser les appartements vides. Leurs goûts et les nécessités du moment les conduisent d'ailleurs plus souvent vers les provisions acquises au marché noir que vers les fauteuils Louis XV ! Un général de la Résistance et son adjoint, un commandant devenu prisonnier, qui avait Clovis sous ses ordres pendant la drôle de guerre et la débâcle, récupèrent les deux complices et leur font exécuter une opération «top secret».

NRJ 12 — **22h30**

A armes égales

Réalisateur : Ridley Scott. Avec Demi Moore (Le lieutenant Jordan O'Neil), Viggo Mortensen (Le premier maître), Anne Bancroft (Le sénateur Lillian DeHaven).

En pleine campagne électorale, le sénateur démocrate du Texas, Lillian DeHaven, propose l'accession des femmes à des postes de supérieurs au sein de l'armée américaine qualifiée jusque-là de sexiste. Elle désigne une candidate, le lieutenant Jordan O'Neil, qui travaille au Centre d'Intelligence Navale, pour suivre la formation des Navy Seals, réputée la plus ardue ! Heureuse de pouvoir, enfin, tester ses capacités sur le terrain, Jordan accepte. Elle est envoyée à la base navale de Catalano, dirigée par le capitaine Salem, et entame un entraînement sous les ordres du chef John Urgayle, qui, irrité par la présence d'une femme, ne lui épargne rien.

arte — **21h00**

Le Casanova de Fellini

Réalisateur : Federico Fellini. Avec Donald Sutherland (Giacomo Casanova), Margaret Clementi (Soeur Maddalena), Chesty Morgan (Barberina), Tina Aumont (Henriette), Cecily Browne (La marquise d'Urfé).

Dans la Venise du XVIIIe siècle, le carnaval bat son plein. Giacomo Casanova se rend à l'invitation galante d'une religieuse libertine. Leurs ébats sont observés en toute complaisance par l'amant de la nonne, l'ambassadeur de France. Arrêté pour hérésie et conduite licencieuse, Casanova s'évade aussitôt. C'est le point de départ d'une série d'aventures galantes à travers toute l'Europe.

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

11:10 Star Academy
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:42 Météo
13:50 Les feux de l'amour
14:40 Abus de confiance
16:50 Les frères Scott
17:45 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:50 Que du bonheur !
19:54 Vendée Globe
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:38 C'est ma Terre
20:40 Météo

20:50 De sang et d'encre

Réalisateur : Charlotte Brandström. Avec Florence Pernel (Julie Martial), Stéphane Freiss (Capitaine Marc Simon).

22:30 Esprits criminels

france 2

10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 La santé à tout âge
13:52 Météo
13:55 Consomag
13:57 Toute une histoire
15:05 Le Renard
17:15 En quête de preuves
18:05 Une surprise peut en cacher une autre
18:40 CD'aujourd'hui
18:45 Service maximum
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:40 La santé à tout âge
20:42 Météo
20:45 Tirage du Loto
20:55 Cold Case

23:20 Mots croisés

Présentateur : Yves Calvi. Réalisateur : Tristan Carné.

france 3

10:25 C'est mieux le matin
11:10 Côté cuisine
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
15:05 Keno
15:15 Trois heures pour tuer
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20 Edition Nationale
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Supplément régional et local
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:15 Consomag
20:18 La santé à tout âge
20:20 Plus belle la vie
20:55 Les mystères du sommeil : vos questions, nos réponses
22:55 Keno
23:00 Soir 3
23:25 Ce soir ou jamais

NT1

10:55 Les enquêtes impossibles
11:40 Météo
11:45 Les vacances de l'amour
13:30 Medicopter
14:20 Les condamnées
15:15 Commissaire Lea Sommer
17:05 Medicopter
17:55 Les nouvelles filles d'à côté
18:50 Dragon Ball Z
19:45 K 2000
20:45 Reporters
22:00 Culture pub
22:30 Emmanuelle

arte

19:00 Les voies de l'est
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
20:15 Sur les traces du passé
21:00 Le Casanova de Fellini

23:30 Le pianiste Yundi Li : Jeune et romantique

Réalisateur: Barbara Willis Sweete.

M6

10:00 Star6 Music
11:20 La star de la famille
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Ma grand-mère est riche
15:20 Ennemi intime
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:41 Six'Infos locales

20:50 Le Chef contre-attaque

22:10 Recherche appartement ou maison

NRJ 12

10:35 Bachelorette
11:15 12 coeurs
12:05 Friends
12:55 Ma vie à moi
13:25 Avalanche
15:10 L'incroyable Hulk
16:05 Hélène et les garçons
17:10 12 coeurs
18:00 Ma vie à moi
18:25 Futurama
18:50 American Dad
19:15 Les rois du Texas
19:40 Futurama
20:10 Tarzan

20:45 Tellement People : Ils nous font rêver

Présentateur : Clara Morgane.

22:30 A armes égales

Direct 8

11:00 A vos recettes
11:40 L'avenir nous le dira
12:15 Flash info
12:20 La pause actu
12:40 Starsky et Hutch
13:35 La boîte à images
15:15 On n'a qu'une vie
16:55 L'homme qui tombe à pic
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Opération Lady Marlène
22:20 Direct sport
23:30 Langue de bois s'abstenir

Le poulet vole très haut à Mila

Le prix du kilogramme de poulet de chair a atteint les 320 dinars chez tous les volaillers de la wilaya, celui de la dinde varie entre 330 et 350 DA, l'œuf (pièce) quant à lui caracole à 12 DA.

«Fini les frites-omelettes, le plat le moins cher dans les restaurants, on se contentera de pain sec», nous avouera tout sourire un manœuvre travaillant dans une entreprise de travaux publics Et de conclure par «finis les dîners week-ends, garnis au poulet, des familles modestes».

Un volailler nous avouera que la hausse est infondée, mais qu'avec l'approche de la fête de l'Aïd El Adha et le surplus de viande qu'elle engendrera, les aviculteurs, conscients des éventuelles méventes de poulets, «appuient sur l'accélérateur» afin d'éviter les pertes.

Saisie de plus de 4 kg de kif traité à Annaba

Une quantité de 4,5 kg de kif traité a été saisie jeudi dernier par les gendarmes de la section de recherches d'Annaba, a indiqué dimanche la Gendarmerie nationale dans un communiqué. «Le 20 novembre, agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches d'Annaba ont interpellé à hauteur de la cité Sidi-Salem, commune d'El Bouni, deux personnes en possession de quatre (04) kilos et 500 grammes de kif traité», a précise la source. Par ailleurs, à Oran, 3 personnes ont été interpellées par la brigade de Gendarmerie nationale de Sidi-Bachir, le 18 novembre dernier sur le chemin de wilaya N35, en possession de 502 grammes de kif traité. Les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia pour «détention et commercialisation de stupéfiants» et ont été écroués.

L'Algérie recouvre sa place de leader en Afrique dans le domaine de l'environnement

L'Algérie a recouvré sa place de «leader» en Afrique dans le domaine de la «diplomatie environnementale», a indiqué dimanche à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, M. Chérif Rahmani.

Intervenant à l'occasion d'une réception organisée en l'honneur des cadres et personnels des différents secteurs ayant contribué à la «réussite» de la Conférence des ministres africains chargés de l'Environnement sur les changements climatiques qui s'est tenue à Alger les 19 et 20 novembre 2008, M. Rahmani a indiqué que *«l'Algérie a réussi a recouvrer sa place de leader dans le domaine de la diplomatie environnementale et écologique»*, soulignant *«qu'il y va de l'image de marque de l'Algérie au niveau continental». «Il ne s'agit pas de votre réussite mais de celle de l'Algérie toute entière et je le dis en mon nom, au nom du président de la République et du gouvernement algérien»*, a encore soutenu M. Rahmani.

Le ministre a précisé que c'est pour la *«première fois»* que l'Afrique a pu s'unir et adopter une position commune concernant les changements climatiques, soulignant que *«l'Algérie présidera le groupe Afrique à la prochaine conférence de Pozna'n (Pologne) qui se tiendra en décembre prochain sous les auspices des Nations-unies»*.

Accident de la circulation à Tamazourah (Ain-Temouchent)

26 collégiens ont été blessés lorsque le car qui les transportait a percuté un arbre samedi soir dans la commune de Tamazourah, à l'est de Ain Temouchent, a-t-on appris dimanche de la Gendarmerie nationale.

L'accident est survenu sur le chemin de wilaya reliant Ain Temouchent à Oran au moment ou voulant éviter un camion qui circulait en sens inverse, le conducteur du bus appartenant à la commune a percuté un arbre, selon la même source.

Les blessés, des collégiens de retour à leur douar d'El Khemis, relevant de la commune de Tamazourah, ont été transférés vers les secteurs sanitaires de Ain Larbâa et de Hammam Bouhadjar où ils ont reçu les soins nécessaires, a assuré la source.

Atelier de formation au profit de journalistes de la presse écrite nationale demain à Alger

Un atelier de formation sur «l'information et la promotion du journalisme scientifique» sera organisé, à compter de demain, au profit des journalistes de la presse écrite nationale et animé par des professeurs et spécialistes en communication, a-t-on appris dimanche auprès du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Communication. Cette formation de deux jours sera organisée par le secrétariat d'Etat, conjointement avec la commission nationale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation arabe pour l'éducation, les sciences et la culture (ALESCO) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Cet atelier a pour objectif de doter les journalistes des notions de base du journalisme scientifique.

Des castors réintroduits en Grande-Bretagne après 400 ans d'absence

Quatre familles de castors norvégiens sont arrivées en Grande-Bretagne dans le cadre d'un projet de réintroduction de l'espèce dans ce pays où elle s'est éteinte il y a environ 400 ans, ont annoncé vendredi les organisateurs de l'opération

Les castors sauvages capturés en Norvège sont arrivés à Londres par avion jeudi et doivent passer six mois en quarantaine avant d'être relâchés dans la nature au sud-ouest de l'Ecosse, dans la région d'Argyll, au printemps 2009.

Si l'opération menée par la Fondation pour la nature d'Ecosse et la Société zoologique royale d'Ecosse (RZSS) réussit, elle marquera la première réintroduction de mammifères en Grande-Bretagne.

Une équipe de spécialistes a traqué puis capturé les quatre familles de castors — composées chacune d'un mâle, d'une femelle et de un à trois petits — dans le comté de Telemark au sud de la Norvège.

«Notre équipe en Norvège a passé beaucoup de temps sur plusieurs sites pour identifier des familles entières et s'assurer qu'elle ne laissait aucun membre de la famille derrière», a expliqué Iain Valentine, un responsable de la société zoologique.

Simon Jones, directeur du projet, a rappelé que «les castors étaient endémiques en Grande-Bretagne, mais ont été tellement chassés que l'espèce s'est éteinte il y a plus de 400 ans».

«Les castors ont le potentiel de créer de nouveaux habitats dans les zones humides qui, à leur tour, créent des conditions favorables pour les espèces locales», a-t-il ajouté.

Les scientifiques doivent examiner l'impact de la réintroduction des castors sur l'écosystème pendant une période d'essai avant que les autorités locales ne donnent leur feu vert définitif.

Les autorités écossaises ont réalisé une enquête auprès des habitants de la région concernée à l'issue de laquelle 73% s'étaient dit favorables à cette tentative de réintroduction des castors.

«Les castors ont le potentiel de créer de nouveaux habitats dans les zones humides qui, à leur tour, créent des conditions favorables pour les espèces locales»

INSOLITE

Un perroquet sous Prozac après le décès de son propriétaire

Un perroquet est traité au Prozac pour soigner une dépression due à la mort de son maître. Le perroquet gris du Gabon appartenait à Georges Dance.

Quand celui-ci est mort il y a 9 mois, l'oiseau est devenu dépressif et a perdu toutes les plumes de son cou. Il a aussi commencé à lever et baisser la tête toute la journée pour exprimer sa mauvaise humeur.

L'oiseau reçoit désormais deux fois par jour une dose liquide de Prozac pour oiseaux, appelé Clomicalm. Selon les experts, les oiseaux tropicaux sont très émotifs et sont de plus en plus nombreux à se voir prescrire des antidépresseurs.

Le perroquet sera bientôt l'invité d'une émission d'aide aux animaux sur une chaîne de télévision anglaise.

Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 521 | Lundi 24 novembre 2008

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr :	6h 04
Chourouq :	7h 35
Dohr :	12h 34
Asr :	15h 14
Maghreb :	17h 36
Icha :	18h 59

SUITE À UN RAPPORT ACCABLANT DU CONSEIL DE L'EUROPE

LA FRANCE ÉPINGLÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

La France vient de recevoir un blâme en matière de droits de l'Homme par le Conseil de l'Europe, qui lui inflige un zéro pointé concernant le traitement indigne réservé aux détenus dans les prisons françaises et aux étrangers retenus dans les centres de rétention.

DE NOTRE CORRESPONDANT À PARIS
MOUNIR CHERIFFA

Alors que l'on s'apprête à fêter le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la France, pourtant pays instigateur de ladite déclaration, vient de recevoir un blâme en matière de droit de l'Homme par le Conseil de l'Europe. En effet, le Haut commissaire aux droits de l'Homme du conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, dresse un constat on ne peut plus accablant de la situation des droits de l'Homme en France. Sur ce point, on peut dire que le lustre d'antan vient de tomber en désuétude et ce, depuis l'avènement de Sarkozy tant il est vrai qu'il s'est illustré en piétinant les droits de l'Homme.

Pour preuve, le Conseil de l'Europe inflige à la France un zéro pointé concernant « le traitement indigne réservé aux détenus dans les prisons françaises, aux étrangers retenus dans les centres de rétention, aux demandeurs d'asile traqués autour de Calais avec hélicoptère, projecteurs et chiens policiers, ce sont les conditions de vie honteuses et discriminatoires qui sont faites si souvent aux Roms et aux Gens du voyage, c'est la violation délibérée des normes internationales qui protègent les mineurs face à la justice ; ce sont les pressions et les menaces sur les personnes qui se plaignent de violences policières ; c'est aussi le mépris dans lequel est tenue la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, voix indépendante chargée de rappeler le gouvernement aux exigences du respect des droits », indique le rapport. Et ce n'est pas tout.

Le Conseil de l'Europe note aussi les dépassements commis par le gouvernement de Sarkozy concernant les charters de la honte pour les Afghans, qui n'ont cessé, au demeurant, qu'après la médiatisation à juste titre du prix Goncourt attribué à un écrivain afghan. Hélas, la liste est encore longue. Le rapport met également en exergue les violences dans le centre de rétention de Vincennes, liées à des conditions de détention administrative indignes d'un Etat de droit ; les attaques contre la Cimade (qui précisément assiste les étrangers dans les centres de rétention).

Il faut dire que la situation a empiré surtout après le dernier coup porté aux droits de l'Homme par Sarkozy, à savoir le fichage généralisé, plus connus sous le nom « fichier Edwige » institué par décret, retiré sous la pression d'une large mobilisation citoyenne mais dont un erzast, à peine maquillé « Edwige 2 », est déjà annoncée. Cette situation fait réagir la ligue française des droits de l'Homme qui indique dans un communiqué que « la France, qui assure la présidence de l'Union européenne, est aujourd'hui montrée du doigt par le Conseil de l'Europe comme un pays de violations massives et persistantes des droits de l'Homme, un pays dont les gouvernants violent sans cesse davantage, et délibérément, les standards européens de protection des droits de l'Homme. Et les défenseurs des droits, les « délinquants de la solidarité », *les associations qui assistent les victimes des violations des droits, sont stigmatisés, menacés, déstabilisés, et désormais systématiquement privés d'une part croissante de leurs moyens d'action* ». Au moment même où le monde s'apprête à fêter, dans quelques jours, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée à Paris le 10 décembre 1948 qui aura 60 ans, la France qui jadis était à l'avant-garde de la défense des droits de l'Homme, observe une inquiétante régression. « *René Cassin (père de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, NDLR) aurait honte de ce que fait Sarkozy de cet héritage*», conclut la ligue française des droits de l'Homme.

M. C.

QUATRE OBJECTIFS ASSIGNÉS À LA PREMIÈRE FOIRE MAGHRÉBINE D'ALGER

QUAND L'ÉCONOMIQUE INTERPELLE LE POLITIQUE

PAR AMAR AOUIMER

Au cours d'une conférence de presse organisée hier par les responsables de la Safex et à laquelle a assisté Mohamed Bennini, directeur général de l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algex), les principaux objectifs de la première Foire maghrébine, prévue du 26 novembre au 1er décembre prochains, ont été décortiqués et analysés par les différents intervenants.

Les principaux objectifs consistent notamment à renforcer les relations économiques et commerciales entre les pays maghrébins, à identifier les opportunités d'affaires, d'investissement et de partenariat entre les opérateurs économiques et, enfin, instaurer un forum d'idées et d'expériences afin de favoriser l'intégration économique de cette région où les liens religieux, historiques et culturels sont communs et intimement enracinés dans les mœurs et coutumes des populations.

Le responsable de la coopération et de la promotion au niveau de la Safex, Mouloud Slimani, qualifie cet évènement d'important étant donné que c'est la première fois que cette manifestation économique et commerciale annuelle est organisée, sachant que l'édition d'Alger sera suivie par celles de Tripoli en 2009, Casablanca en 2010 Nouakchott en 2011 et Tunis en 2012.

A une question relative à la massive participation des entreprises des pays maghrébins et les attentes des opérateurs, il dira que «*le monde des foires veut que les exposants qui paient pour prendre part à cet évènement soient optimistes et préconisent, évidemment, des résultats encourageants et satisfaisanmarocains, tunisiens et libyens ont ciblé leur participation et tireront certainement profit, notamment par rapport aux produits qu'ils vont présenter sur le marché algérien.*

Les Algériens vont également scruter les marchés de ces pays et savent pertinemment que des hommes d'affaires et des professionnels vont visiter la foire et saisir l'opportunité de réaliser des contrats fermes durant ces six jours de la foire».

Les différents opérateurs des pays maghrébins pourront d'ores et déjà établir un carnet d'adresses d'entrepreneurs et d'éventuels partenaires susceptibles d'aboutir à des projets communs de développement.

Pour sa part, Bennini, qui a été interrogé sur la nécessité d'ouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc pour favoriser les échanges commerciaux et, surtout pour enrayer ou atténuer la contrebande et le commerce illégal, nous a affirmé que «*sur le plan purement économique, il existe déjà un montant assez appréciable d'échanges commerciaux entre l'Algérie et le Maroc et il y a également des partenariats qui sont en train de se nouer malgré le fait que la frontière terrestre ne soit pas ouverte aujourd'hui. On peut citer la voie aérienne où il y a de nouvelles connexions d'Air Algérie assurant la liaison Oran-Oujda et d'autres lignes aériennes pour la desserte de Rabat et Casablanca à partir de la capitale de l'Ouest algérien*». Le responsable de l'Algex estime que les échanges commerciaux entre les pays maghrébins, et notamment avec le Maroc, sont en bonne voie dans la mesure où le Royaume chérifien est disposé à développer une coopération fructueuse et constante avec l'Algérie.

«*Il y a également des projets d'ouverture maritime à travers des actions de cabotage et des lignes maritimes directes entre l'Algérie et le Maroc. Il n'est pas exclu que demain, il pourrait y avoir une certaine ouverture susceptible de produire des effets sur le plan économique. Les échanges commerciaux augmentent graduellement*», a-t-il ajouté.

Pour accroître les échanges commerciaux et la circulation des marchandises entre ces deux pays, il préconise la lutte contre la contrebande. «*Les échanges commerciaux évoluent actuellement, malheureusement, il faut le dire, une partie des échanges s'effectue par la voie informelle. Il y a des produits qui ne sont pas soutenus et qui font l'objet d'importation en Algérie et de réexportation vers les pays voisins par la voie informelle.*

Tout cela doit prendre fin, justement, avec l'encouragement de zones de libre-échange entre les pays maghrébins. Dès le mois prochain, nous aurons un accord d'ouverture avec la Tunisie et ce sera une première étape vers le développement des relations économiques et commerciales».

A. A.

L'EPB ANNABA SE SPÉCIALISE DANS LES PRODUITS BIO

L'EPBA, après le succès fulgurant de Shiraz, son produit phare, très apprécié à l'Est et au Sud du pays, se met résolument à la tendance bio. Comme Shiraz, une bière pure Malt 100% bio, le Carcade, une nouvelle boisson fabriquée à partir d'une infusion de fleurs d'Hibiscus (plantes issues de l'agriculture biologique) sera prochainement commercialisée en Algérie.

D'une saveur très parfumée et aux vertus désaltérantes et rafraîchissantes, le Carcade n'est vendu qu'en France et en Egypte pour l'instant. Paradoxalement, cette plante est connue dans toute l'Afrique, depuis l'antiquité, à cause de ses propriétés nombreuses. «*Elle est riche en minéraux (fer, magnésium, calcium et en vitamines (B1, PP, C-)*» nous dit un cadre de l'EPBA. Ce produit stimulant qui fait l'objet d'une publicité effrénée à travers certaines chaînes de télévision française, sera lancé le mois de décembre prochain en Algérie indique-t-on à l'EPBA «*Tout est fin prêt pour démarrer la production, y compris les maquettes pour la promotion du produit sur le marché local*», confirme la même source.

Rafraf M.